

I Juillet - Août 09 | N°56 |

Agde

Le journal de la Ville



Cinéma

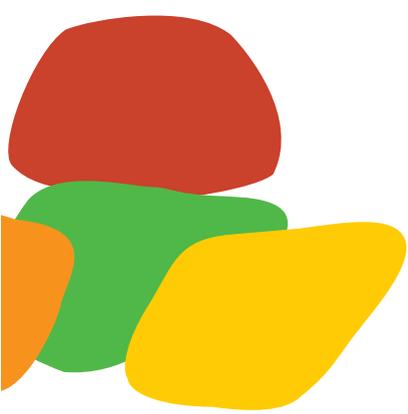
Le succès
des "Hérault"

Actu

Le Tour de France
au Cap d'Agde

Le Point sur...

"Les plages
ont du cœur"



LE JOURNAL D'AGDE
est édité par la Mairie d'Agde
Service Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
http : www.ville-agde.fr

Directeur de la publication
Gilles D'Ettore

Directeur Délégué
Jérôme Cavailles

Responsable de la Publication
Séverine Hügel-Vrancken

Responsable Adjointe de la Publication
Catherine Maurel

Rédaction
service Communication :
Gwenaëlle Monchaux, Laurent Gheysens
et Laurent Uroz avec l'aimable collaboration
du service Communication de la Lyonnaise
des Eaux (texte en pages 26-27)

Graphisme, Studio a...
Tél. 04 67 01 00 95

Fabrication et impression
EUROPRINT
Tél. 04 67 74 12 03

Photos
Une, Laurent Uroz ; service Communication
(Catherine Maurel, Gwenaëlle Monchaux,
Laurent Gheysens, Laurent Uroz et Marc Rey) ;
Pierre Arnaud, Sylvie Dussautois et Donsoso
(Festival, pages 4 à 9) ; SORAC (page 19) ;
Joseph Villamosa et Francine Ferraz (Retirada,
page 21) ; Thierry Corporon (Tour de France,
pages 23 à 25) ; Lyonnaise des Eaux (pages 26-27) ;
association RMC/BFM (page 28)
et FFSS (page 30) ; Emmanuel Colombel
et Matthew Weinreb (page 31)
et les Caves Henri de Richemer
(article correspondant en bas de la page 43)

Visuels
studio a (SLAM page 48)

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 17 000 exemplaires
Dépôt légal, 3^{ème} trimestre 2009
ISSN 1625-7634



CINEMA

Les Herault
du cinema

p. 4

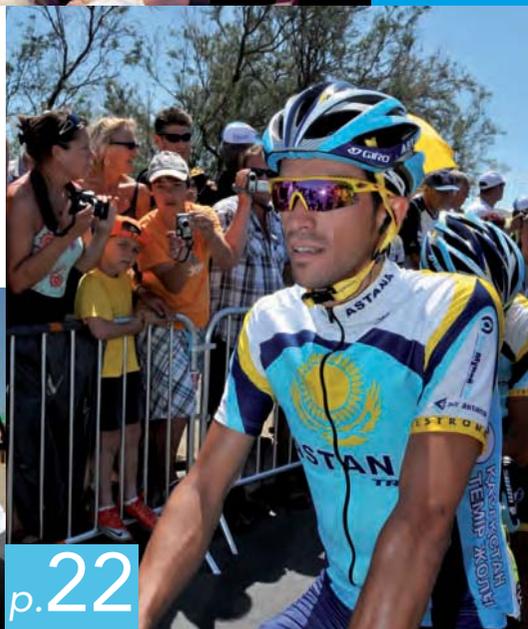
ACTU

LE TOUR AU CAP



p. 28

LE POINT SUR...
sante



p. 22



p. 31

CULTURE

Femmes minérales



| SOMMAIRE |

cinema P.4

- 6^{ème} édition du Festival "Les Hérault du Cinéma"

actu P.10

- Inauguration de la Place Conesa et de son auditorium
- La réhabilitation du Cœur de Ville se poursuit
- La SODEAL investit
- 3^{ème} édition d'"Agde au fil du temps"
- 9^{èmes} Journées du Terroir
- Championnat de France de Voile de course côtière
- La Retirada : 70 ans après, l'histoire d'un exode
- Le Tour au Cap

environnement P.26

- L'assainissement non collectif

Le POINT SUR... P.28

- Santé : la vie au cœur du combat pour la généralisation des défibrillateurs

CULTURE P.31

- Exposition "Femmes minérales"
- Retour sur la Saison Culturelle 2008-2009

COMITES DE QUARTIER P.34

- Bilan d'une année de travail

au conseil P.36

- Retour sur les séances du 5 mars, du 27 avril, du 11 juin 2009

LIBRE EXPRESSION P.40

RETROSPECTIVE P.41

Edito

du Maire



L'été bat son plein et l'ensemble des services municipaux sont à l'ouvrage pour accueillir les centaines de milliers de visiteurs qui ont désormais rejoint notre littoral.

C'est une période riche en événements et rares sont les cités touristiques comme la nôtre à être en capacité de proposer une telle diversité de manifestations, tout au long de la saison estivale.

Après le succès rencontré par les "Hérault du Cinéma", le passage du Tour de France, les Journées du Terroir ou la reconstitution historique "Agde au fil du temps", je suis heureux de constater l'ampleur de celui enregistré par les spectacles de la scène flottante, qui offrent à notre Cœur de Ville une animation singulière et en adéquation avec son remarquable patrimoine.

Mais l'été, c'est aussi une saison complexe, notamment en matière de maintien de l'ordre public. Ainsi, le problème récurrent que constituent les occupations illicites de terrains par les gens du voyage continue à se poser malgré les investissements que nous avons consentis pour nous mettre en conformité avec la loi.

Ces comportements inadmissibles, qui bafouent les valeurs de la République, ne doivent plus être tolérés et j'entends bien, lors de la prochaine session parlementaire, déposer une proposition de loi pour que les dispositifs répressifs soient renforcés d'un point de vue opérationnel.

Autre préoccupation majeure : la sécurité sanitaire qui nécessite, pour être assurée durant l'été, une adaptation des moyens mis en œuvre. C'est pourquoi nos dispositifs de secours sont considérablement renforcés, avec notamment les interventions du SMUR estival, dont nous souhaitons d'ailleurs pérenniser la présence à l'année.

En attendant, et tout en maintenant une vigilance de chaque instant pour que la saison se déroule dans les meilleures conditions, je vous invite à venir profiter des nombreuses festivités qui viennent rythmer l'été en Agde.

Gilles D'Ettore
Député-Maire d'Agde

LES "HÉRAULT" du Cinéma

DIVERSITE, QUALITE et CONVIVIALITE
ONT RYTHME LA 6^{ème} EDITION
DU FESTIVAL

Plus de 50 festivaliers (comédiens, réalisateurs et scénaristes), 15 longs métrages présentés en avant-première ou mis à l'honneur, 5 grands rendez-vous (des empreintes aux dédicaces de livres, en passant par le Trophée Ticky Holgado et les Balles Blanches), 2 séances exceptionnelles "suspense" et "frisson", 3 séries de "off" permettant de découvrir pas moins de 21 courts métrages, en plus des 8 courts à l'honneur et des 14 en compétition pour remporter l'un des 5 prix en lice, décidément, la 6^{ème} édition du Festival des "Hérault du Cinéma" a été placée sous le signe de la diversité, de la qualité et toujours de la convivialité... Un moment que le public, venu toujours aussi nombreux assister aux projections gratuites proposées au Palais des Congrès, et festivaliers ont partagé avec tout autant de plaisir du 18 au 22 juin derniers. Retour en images sur 5 journées hautes en couleurs...





Séquence émotion

Avec Firmine Richard, qui reçut une véritable standing ovation à la fin de la projection de "La première étoile", le premier film de Lucien Jean-Baptiste dont elle interprète le rôle principal avec humour et tendresse



Séquence talent

celui que révèle une nouvelle fois

Sara Forestier, cette fois-ci pas seulement en tant que comédienne, mais comme réalisatrice d'un moyen métrage "T Moi", particulièrement apprécié par le public

© Photo Pierre Arnaud

Séquence surprise

avec la venue, en voisin, de Pierre Richard, désormais installé dans l'Aude et qui vient de tourner avec Thomas Gilou son dernier film "Victor"



séquence POLEMIQUE

avec le film d'Alain Guiraudie, "Le Roi de l'évasion", dont le sujet quelque peu sulfureux a suscité les commentaires... Mais tous ont salué le talent de Ludovic Berthillot, qui interprétait le rôle principal



Elisa Servier et Mathieu Mlekuz



Alice Pol et Lannick Gautry

Passage obligé devant les photographes pour les personnalités



Jean-Yves Berteloot

Séquence cauchemar

lors de la projection du film "Vertige" que présentait son jeune réalisateur Abel Ferry avec sa comédienne Maud Wyler. Un suspense qui s'achève de manière quelque peu sanguinolente...





© Photo Sylvie Dussautois

Séquence élégance

celle remarquée de Mathilda May, dont la beauté et la gentillesse ont illuminé le Festival

séquence succès

avec des salles pleines tous les soirs et un public venu très nombreux tout au long des 5 journées du Festival et la multitude des projections proposée



© Photo Sylvie Dussautois

Séquence fidélité

avec Antoine Cæsens, Michel Cremades, Bernard Montiel et Alain Bévérini, qui sont désormais de vieux habitués du Festival



Séquence pétanque

avec le 5^{ème} Trophée Ticky Holgado obtenu cette année de main de maître par le duo Pascal Légitimus-Olivier Mégaton



De gauche à droite et de haut en bas : Daniel Duval, Christian Ardan, Jean-Louis et Mathieu Tribes



© Photo Pierre Arnaud

Olivier Mégaton venu présenter son film "Transporteur 3"



bo
celle
l'ense
qui c
la

Séquence découvertes

dont les plus remarquables ont été saluées par l'attribution de cinq prix lors de la cérémonie de clôture, avec une mention spéciale pour le jeune acteur Jérémy Azencott, dont l'interprétation dans "Alter Ego" a provoqué de la part du jury, et notamment de la gente féminine, les commentaires les plus élogieux



Jean-Patrick Benes, Ludovic Berthillot, Sara Forestier et Abel Ferry

Séquence reconnaissance

celle de trois jeunes talents révélés par le Festival et aujourd'hui en haut de l'affiche : Jean-Patrick Benes, le metteur en scène de "Vilaine", Ludovic Berthillot, l'acteur principal "Le Roi de l'évasion" et Abel Ferry, le réalisateur de "Vertige"



Thomas Gilou, Sara Forestier et Pierre Richard



Fanny Vallette

Séquence cascade

avec Rémi Julienne venu dédicacer - sans filet - son autobiographie, "Ma vie en cascades"



Séquence culture

avec Maxime Leroux, qui a tenu à visiter le Musée de l'Ephèbe, dont il a particulièrement apprécié les belles collections



Séquence média

avec une couverture intégrale de l'événement sur Sud Radio et la présence de 15 photographes de presse, sans oublier les nouveaux partenariats avec France Télévisions et Allociné, qui ont aussi contribué à donner une nouvelle dimension à ces rencontres cinématographiques

Séquence bonne humeur

qui a imprégné l'ensemble des festivaliers, ont tous souligné la qualité de l'accueil sur notre station



Séquence humour

avec Pascal Légitimus qui, avec discrétion et talent, a su, en toutes circonstances, amuser un public déjà conquis



sequence Generosite

avec le tournoi des Balles Blanches au Golf du Cap d'Agde, auquel ont participé de nombreuses personnalités et dont les recettes vont être reversées à l'Association, afin de venir en aide aux enfants hospitalisés



© Photo Densoso

Maéva Pasquali rayonnante sous le soleil du Cap d'Agde

Séquence tapis rouge

avec la montée des marches et son incontournable photo call...



séquence «TONTONS FLINGUEURS»

quand Georges Lautner, Claude Pinoteau, Rémy Julienne et Pierre Richard évoquaient ensemble les plus belles pages du cinéma français...



Séquence comédie

avec la présentation en avant-première de "Tricheuse", le nouveau film de Jean-François Davy



Jean-François Davy avec Patrick Bouchitey et Jean-Marie Lamour



Séquence musicale

avec Christophe Héraut, qui est apparu sur scène juste après la projection de son court métrage, "Le Mirage", en partie tourné sur Agde, donnant ainsi le sentiment de sortir de l'écran...

Séquence polar

avec Gilles Béhat, venu présenter son dernier film, "Diamant 13", dont le rôle principal est tenu par Gérard Depardieu



Marie Kremer



Gilles Béhat



Lola Dewaere



Dominique Pinon

L'équipe d'"Hybris", court métrage qui a obtenu le prix de la réalisation





Philippe Lellouche
et Vanessa Demouy

© Photo Pierre Arnaud



© Photo Donososo



Nathalie Besançon,
Dorylia Calmel
et Florence
Hebbelynck



Jérôme Anger

Séquence theatre

avec la présence
d'un de ses monstres sacrés,
Jacques Weber,
ici sur les "planches"
des quais de la Marine



Thierry Godard

Séquence télévision

avec la diffusion, en avant-
première et en présence des
comédiens, d'épisodes des
deux séries phares de l'été
sur France Télévision :
"Enquêtes réservées" et "Un
Village français"... en attendant
"Les Hérault de la télé" en
septembre prochain !

> Palmarès 2009 <

Les prix décernés cette année

- Grand Prix : ALTER EGO de Cédric Prévost
- Prix spécial du jury : PAUL RONDIN EST PAUL RONDIN de Frédéric Vin
- Prix de la réalisation : HYBRIS de Jonathan Kruger
- Prix d'interprétation : Jérémy Azencott dans ALTER EGO
- Prix du public/Prix "Allociné" : JUSTE UN PITCH de Eric Raynaud
- Mention encouragement : VENDETTA de Patrick Bossard (et hors compétition, CAS ID de Mathieu Tribes)



Séquence empreintes

un rendez-vous désormais traditionnel qui se déroule
chaque année sur la place du Barbecue avec Noël
le Potier. Un exercice auquel s'est livré sans retenue
Fabienne Carat, arrivée de Marseille où elle continue
à tourner la série "Plus Belle la Vie"



INAUGURATION de la place Conesa et de son auditorium

UN INVESTISSEMENT DE 800 000 EUROS
QUI PARTICIPE A LA REVITALISATION
DU COEUR DE VILLE

Qu'ils soient novices, "apprentis" chanteurs et musiciens, ou au contraire expérimentés, à l'image des professeurs de l'École de Musique, qu'ils soient peintres du Site des Métiers d'Art ou vedettes du petit et du grand écran, comme la dizaine de festivaliers présents pour l'occasion, tous les artistes étaient réunis en ce samedi 20 juin en Cœur de Ville, aux côtés du Député-Maire et des élus d'Agde, pour l'inauguration de la place Conesa et de son auditorium.

Une inauguration qui a débuté en chansons, avec les jeunes élèves de la chorale du premier cycle de l'École Municipale de Musique, lesquels ont brillamment interprété "Les comédiens" puis "Le poinçonneur des Lilas" et "La tactique du gendarme", puis s'est poursuivie en musique. Au programme : plusieurs démonstrations des grands ensembles de flûtes traversières, saxophones et autres pianos et violons, du xylophone, une présentation de la classe de percussions de la Maison des Jeunes mais aussi de la musique flamenco, des chants avec l'Eveil Musical de Catherine Mouly puis le Chœur Renaissance et les Agités du Vocal, sans oublier la chorale des Pioupious et l'orchestre d'harmonie Eolia qui ont entonné des chants traditionnels tels que "la chanson des joutes", puis la "Place de la Marine" avant d'interpréter le célèbre hymne agathois de "La Dagtenco", repris en chœur par le public, venu nombreux assister à l'événement. Comme devait ensuite le faire remarquer Gilles D'Ettore, "grâce à vous, on a senti à nouveau battre le cœur de notre Cœur de Ville".

Entouré des festivaliers : Pascal Légitimus, Anne Richard, Olivier Mégaton, Maëva Pasquali, Bernard Montiel, Elisa Servier, Patrick Adler, Maxime Leroux, Ludovic Berthillot, Firmine Richard et Rémi Julienne, le Député-Maire, après avoir remercié le public d'être venu aussi nombreux et salué "deux légendes vivantes du cinéma français" que sont "les mythiques réalisateurs Georges Lautner et Claude Pinoteau", n'a pas manqué de rappeler que "la revitalisation





du cœur historique de notre cité a commencé ici, avec l'Ecole de Musique et se poursuit aujourd'hui avec l'aménagement de cette place, transformée en amphithéâtre et dont l'acoustique se prête à merveille à des rencontres musicales. Elle démontre notre volonté de reconquête au travers de la culture. Ainsi, 800 000 euros ont été investis ici par la Ville. Nous avons notamment installé des éclairages de nuit, permettant de mettre la place en valeur et en lumière et repris tous les réseaux. Les câbles électriques seront désormais souterrains et les gradins qui épousent la pente naturelle du sol font la part belle à la pierre de basalte. Enfin, six chênes verts au feuillage persistant ont été plantés. Merci à toutes les entreprises qui ont travaillé pendant plusieurs mois sur cette belle opération. Merci

également à Lucia Tasca, artiste roumaine, qui a dessiné cette place.

Demain, les travaux vont se poursuivre dans les rues adjacentes et jusqu'à la place Molière, où va s'installer la future Galerie de la Perle Noire. Notre volonté est de redonner tout son attrait au Cœur de Ville. Ainsi, tous les ans, des réalisations concrètes verront



le jour. Après l'ouverture de cinq nouveaux ateliers pour les artistes du Site des Métiers d'Art, ce seront bientôt sept appartements qui ouvriront leurs portes dans l'ancien Hôtel Barrier et après eux, la place de la Glacière qui sera reprise. Puis, 300 places de parkings seront créées, afin de permettre à chacun de retrouver le chemin du Cœur de Ville et que celui-ci redevienne un lieu privilégié de rendez-vous et de rencontres pour l'ensemble des Agathois".

C'est tout naturellement en musique que s'est clôt cette matinée autour d'un apéritif à la fois rythmé et convivial... Pour la petite anecdote, c'est un certain Professeur Conesa qui a donné à Pascal Légitimus le goût du théâtre... Ca ne s'invente pas !



LA REHABILITATION DU COEUR DE VILLE

se poursuit

Aménagement de la Place Conesa et des ruelles adjacentes

Parmi les objectifs de la Municipalité pour revitaliser son Cœur de Ville, il en est un qui concerne la culture et l'art de vivre. Et qui passe par l'implantation d'équipements publics au sein même du quartier, afin de dynamiser la vie sociale et culturelle.

C'est dans cette optique qu'Agde a choisi d'installer, en 2007, au cœur de la cité historique, l'Ecole Municipale de Musique, laquelle compte aujourd'hui quelque 300 élèves. Celle-ci a été implantée dans un ensemble immobilier ancien, à forte valeur ajoutée patrimoniale, situé à deux pas de la rue Jean Roger, sur la place Conesa.



La clé de sol et la Dagtenco sont à l'honneur sur le totem en acier installé sur la place



Pavement de la rue Michelet

Cette mise en valeur ne pouvait être complète sans une réhabilitation de l'espace public adjacent, à savoir la place elle-même et les rues attenantes (la rue et l'impasse d'Embonne, la rue Terrisse ainsi que la rue Jules Michelet) en privilégiant l'échange, le lien social et la convivialité ainsi que les modes de cheminement doux (place et ruelles devenues piétonnes).

Ce réaménagement a débuté par une mise aux normes de tous les réseaux humides. Ainsi, le renouvellement complet du réseau d'adduction d'eau potable a été effectué par la Lyonnaise des Eaux au printemps 2008. Ces travaux ont été suivis par l'amélioration des réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales via une mise en séparatif, avec optimisation du tracé de chacun des deux réseaux. Des travaux qui se sont achevés fin 2008.

Au niveau des ruelles, les aménagements ont porté sur l'enfouissement de tous les réseaux (secs (EDF et France Telecom) et humides) puis la réalisation d'un pavage, soit sur la totalité du cheminement, soit uniquement en son centre avec un pourtour en béton désactivé.

Inaugurée le 20 juin dernier, la place Conesa dispose aujourd'hui d'un ensemble de gradins qui épousent la pente naturelle du sol et peuvent accueillir des spectacles en plein air, notamment les concerts de l'Ecole de Musique. La mise en place de pavés en basalte a parachevé l'équipement de cette place, devenue aujourd'hui entièrement piétonne. Les accès des riverains se font par le biais d'un jeu de bornes automatiques dont le fonctionnement est géré par le CSU. Enfin, l'esthétique du site a été améliorée par l'enfouissement ou la dissimulation des réseaux secs. Le tout a été agrémenté de six arbres au feuillage persistant (des chênes verts) et du mobilier urbain. Pour parfaire le tout, un totem lumineux créé par la Solatrag a été implanté sur la place. Réalisé en acier, il rend hommage à la musique, avec la reprise de la clé de sol et à l'hymne agathois : La Dagtenco, dont les paroles ont été gravées dans le métal.

Le coût global de ces travaux s'est élevé à 1 100 000 € TTC.



Ça avance...

- **Du côté du Moulin des Evêques.** Tandis que les aménagements intérieurs se poursuivent, du côté extérieur aussi, les travaux avancent. Le terrassement actuel du bassin a permis de mettre au jour les anciennes arches du Moulin. Les appels d'offres étant en cours pour le bassin et le parvis, l'aménagement du bassin de 1 000 m² devrait débuter à la rentrée de septembre. Puis ce sera au tour du parvis en basalte d'être réalisé d'ici la fin de l'année 2009.



- **Du côté de l'Hôtel Barrier,** dans lequel un programme de 7 appartements (du T1 au T4) est en voie d'achèvement. Ce chantier, d'un montant de 1,1 millions d'euros, s'inscrit dans le PRI (Périmètre de Restauration Immobilière) mis en œuvre par la Ville en partenariat avec la SEBLI. Aujourd'hui, après la pose du placo, les travaux en sont au stade des finitions. Il ne reste plus en effet qu'à terminer l'électricité puis à réaliser les peintures. Le majestueux escalier central a d'ores et déjà retrouvé toute sa splendeur et de la cour enfin déblayée, on peut apprécier les nouvelles menuiseries ainsi que l'enduit clair du mur adjacent, les deux mettant en valeur les pierres de basalte...



et Demain ?

Plusieurs opérations programmées en 2010 et 2011



La prochaine étape est prévue dès cet automne, avec la mise en œuvre d'un plan de verdissement du Cœur de Ville et la livraison des appartements réalisés dans l'ancien Hôtel Barrier, situé Place de la Glacière. En matière de stationnement, plusieurs études et procédures sont actuellement en cours afin de créer quelque 300 emplacements à la périphérie du centre historique (entrées de ville côté route de Marseillan et route de Vias, gare d'Agde...)

En 2010, plusieurs opérations sont d'ores et déjà programmées : l'aménagement de la Place de la Glacière et de la première partie de la rue de la Glacière, mais aussi la mise en place d'une ligne de transports publics desservant spécifiquement le cœur historique dès mars 2010, tandis que les installations liées aux déplacements doux seront renforcées.

Troisième étape en 2011, avec la reprise de la Place Molière et de la deuxième partie de la rue de la Glacière et l'ouverture de l'Office de Tourisme dans les locaux de l'ancienne perception, à côté du nouveau lieu d'accueil du Site des Métiers d'Art, lequel sera également doté d'un nouvel espace d'exposition. Enfin, toujours concernant les Métiers d'Art, il est prévu que l'axe constitué par les rues Bages et Muratet accueille à l'échéance 2011 une quinzaine d'ateliers d'artistes, en soutien de l'activité commerciale du quartier.

La SODEAL investit !

La technologie aux services des plaisanciers

Pour bien démarrer la saison estivale, la SODEAL a inauguré, le 25 juin dernier, les nouveaux aménagements de la Zone Technique du Port du Cap d'Agde, en présence de Sébastien Frey, Président de la société, par ailleurs 1^{er} Adjoint et Conseiller Général du Canton d'Agde, et du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettoire.

Devant les professionnels du nautisme, les représentants des associations nautiques et les plaisanciers réunis, une gigantesque grue, pouvant porter des bateaux allant jusqu'à 50 tonnes, a soulevé un impressionnant yacht de 40 tonnes sans aucun effort apparent, ce qui a permis d'illustrer de façon spectaculaire les dernières avancées technologiques en matière de gestion du Port. D'autant que l'imposant élévateur n'est commandé que par un minuscule boîtier ressemblant à un "joystick" de jeu vidéo. Il n'empêche. Grâce à cette grue, le Cap d'Agde pourra désormais accueillir des navires de gros gabarit, une nécessité pour la station qui est l'un des ports de plaisance les plus importants de Méditerranée avec ses 3 300 anneaux.

Le centre de surveillance du Port dispose d'une trentaine de caméras



La nouvelle grue peut soulever des bateaux pesant jusqu'à 50 tonnes. Ici, un yacht de 40 tonnes



Interview de Sébastien Frey Président de la SODEAL



Vous êtes depuis 2008 à la tête de la SODEAL, une société d'économie mixte de gestion forte de 90 permanents et qui gère les ports du Cap et d'Arbonne, les campings municipaux de la Clape et de la Tamarissière et le Centre Nautique.

Aujourd'hui, quels sont les objectifs et priorités que vous vous êtes fixés ?

SEBASTIEN FREY : Depuis plus de trois ans, notre priorité porte sur la sécurité, synonyme de tranquillité pour les plaisanciers. Nous avons donc investi

dans une trentaine de caméras, lesquelles sont aujourd'hui implantées sur la Zone Technique ainsi que sur plusieurs points stratégiques du Port en lien avec le nouveau centre de contrôle. Cette couverture vidéo a démontré son caractère réellement dissuasif sur le plan de la lutte contre la délinquance et les incivilités, en permettant des interventions rapides. En parallèle, 18 agents patrouillent jour et nuit sur le Port, que ce soit en bateau, à pied ou en voiture. Enfin un projet de télésurveillance est en cours afin d'offrir aux plaisanciers une sécurité individualisée.

En matière de Développement Durable, la SODEAL a mis en place plusieurs projets. Pouvez-vous nous en dire plus ?
S.F. : La SODEAL s'inscrit pleinement dans le Projet Communal de Développement Durable. Cela s'illustre notamment par l'obtention du "Pavillon Bleu", qui flotte à la fois sur le port et les plages agathoises et du Label "Port propre".

Autres exemples parlants : plusieurs sanitaires proposent aujourd'hui de l'eau chaude grâce à l'énergie solaire, une déchetterie sélective a été installée directement sur la Zone Technique, enfin quelques voitures de service sont déjà à 100 % électriques. Les pontons Mobideck vont dans le même sens puisqu'ils permettent une économie d'espace. Par ailleurs la SODEAL conduit aux côtés de la Ville d'Agde des opérations pilotes comme "La Charte Natura 2000" signée par l'ensemble du monde nautique sur le Cap d'Agde ou encore le Salon Nautique, qui sera lui aussi orienté en 2009 sur la question de la préservation de l'environnement.

Quelles autres ambitions nourrit la SODEAL ?

S.F. : Question d'image, un port doit être en mouvement. C'est pourquoi la SODEAL nourrit des ambitions sportives, avec des compétitions qualitatives et une place prépondérante du Centre Nautique au cœur de ce dispositif.

Quelle est la prochaine étape que vous vous êtes fixée ?

S.F. : La diversification de la capacité d'accueil est devenue une nécessité afin de répondre aux demandes des plaisanciers et professionnels, c'est pourquoi nous souhaitons la création, demain, d'un port sec. Par ailleurs, une réflexion sur l'accueil des catamarans ou encore sur la place de la Grande Plaisance dans le Port est également en cours.



D'autres investissements viennent compléter cet arsenal technique : un nouveau local de vidéosurveillance, une déchetterie, des véhicules électriques...

Cette inauguration a permis au directeur de la société, Thierry Boucher, puis à son président, Sébastien Frey, de faire le point sur les objectifs de la SODEAL, qu'ils concernent la sécurité "notre priorité" ou le Développement Durable, illustré notamment par l'obtention du Pavillon Bleu et du Label "Port propre".

Le Député-Maire Gilles D'Ettore a conclu en soulignant combien "cette inauguration est symbolique. Elle dépasse le cadre de la SODEAL. En effet, nous avons reçu en héritage de la Mission Racine cette belle station du Cap d'Agde dont nous fêterons l'an prochain le 40^{ème} anniversaire. Il nous faut continuer à la faire vivre et prospérer en la réhabilitant car ses installations, comme ici dans le Port, ont besoin d'être constamment modernisées. C'est tout l'enjeu de l'avenir si nous voulons répondre aux attentes des consommateurs et ne pas perdre en prestige par rapport aux stations balnéaires concurrentes".

L'une des voitures de service
100 % électriques



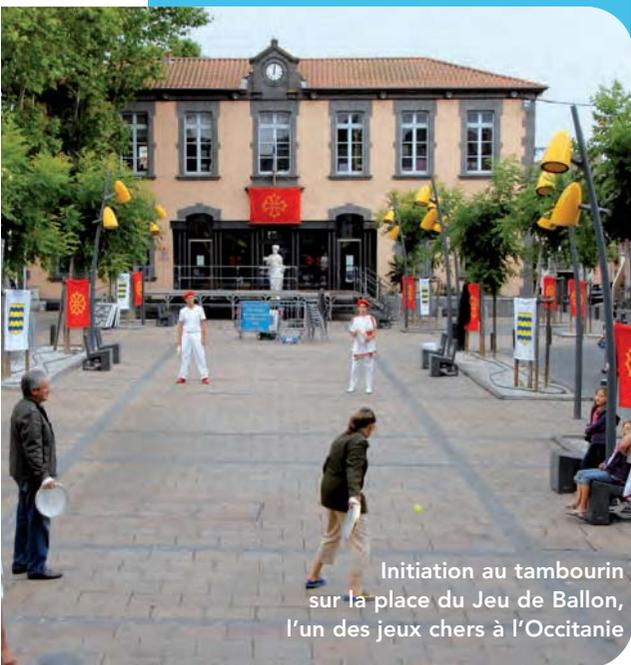
“AGDE AU FIL DU TEMPS”

La machine à explorer le temps...

Si Herbert George Wells est l'auteur de "La Machine à explorer le temps", c'est au Cœur de ville d'Agde que l'événement s'est réellement produit du 30 mai au 1^{er} juin derniers. En effet, le temps d'un week-end prolongé, a eu lieu la 3^{ème} édition d'"Agde au fil du temps", rendez-vous désormais traditionnel de la Pentecôte dans notre commune.



Entre la Cathédrale Saint Etienne et la Salle du Chapitre, direction le XII^{ème} siècle, avec son marché et ses artisans locaux expliquant leurs techniques. L'occasion de découvrir aussi des chants d'époque...



Initiation au tambourin sur la place du Jeu de Ballon, l'un des jeux chers à l'Occitanie



Surprise lors de l'ouverture des festivités ! Le club Théâtre intergénérationnel de l'Age d'Or a présenté sur la place du Jeu de Ballon son dernier spectacle : "La belle Agathé", une création d'Olivier Fournel et de Martine Bastouil qui en a également signé la mise en scène

Loin des scaphandres de cosmonautes, une simple paire de baskets suffisait pour partir à la découverte des différentes époques de notre passé, à l'invite du pôle Age d'Or du CCAS, organisateur de l'événement et qui avait réuni autour de lui pour l'occasion pas moins de cinq artisans, sept compagnies, cinq comédiens, quatre chanteurs, six ensembles de danseurs et musiciens, quatre ateliers de peinture, quatre compagnies de théâtre et treize intervenants, avec le concours du service des Archives Municipales, du Département Sport Loisirs Jeunesse et du Comité des Fêtes d'Agde.



Les élus ont remercié les participants au terme de la manifestation

La Place Jean Jaurès a résonné, durant tout le week-end, des accords des guitares tziganes sur lesquelles ont évolué les jeunes danseuses de flamenco, le tout accompagné d'une très intéressante exposition sur les origines des Gitans en Europe





Révolution sur la Promenade ! Tandis que les hussards préparent leurs chevaux, une horde furieuse de révolutionnaires cherche les nobles qui se cachent en ville. C'est à la Marine qu'ils trouvent deux couples cachés dans un bateau en partance pour les Amériques... avant de les emmener pour les juger sur la Promenade

Que de déplacements temporels au programme ! En effet, pas moins de huit époques, de l'Antiquité à nos jours, étaient à découvrir au gré des rues et des places du Cœur historique de notre cité.

Mais comme dans tout récit de science fiction, il y a toujours une faille où les temps se mélangent. C'est ainsi que toutes les époques se sont retrouvées dans le parc du château Laurens, le dimanche soir, après un défilé en ville. L'occasion pour Agnès Lambiès, Adjointe au Maire chargée des actions en faveur de l'Age d'Or et Martine Legros, Coordinatrice de l'organisation de cette grosse machine à voyager dans le temps, de remercier tous les participants car ce sont eux qui ont contribué au grand succès de cette manifestation.



Retour à l'époque antique sur Belle-Ile. Au programme, visite des camps et reconstitutions de combats entre Romains et Germains avec toutes les explications nécessaires à leur bon suivi (où l'on pouvait apprendre, au passage, que les armes définissaient les types de combats)

La Renaissance a exposé ses danses et ses costumes richement décorés sur le parterre de la Maison du Cœur de Ville. Ici, la courtoisie était de bon ton, tout comme la galanterie.



Les années 30 furent l'occasion pour le public de reprendre en chœur des airs populaires sur fond d'orgue de barbarie



9^{èmes}
JOURNÉES

du Terroir

“SOUS LE SOLEIL exactement”



Du soleil, de nombreux stands et autant d'animations, un soupçon de nouveautés, une bonne dose de convivialité... voici les ingrédients des Journées du Terroir. Une manifestation désormais bien ancrée dans le calendrier des grands rendez-vous agathois et qui s'est tenue sur le parc de Belle Isle, le week-end des 13 et 14 juin derniers. L'ouverture de cette 9^{ème} édition a été marquée par une "roussetaïo", autrement dit un lâcher de chevaux dans les rues de la ville, lesquels ont galopé de la Maison des Savoirs jusqu'au château Laurens sous les yeux ébahis des automobilistes et des passants.

Puis rendez-vous était pris au stand de la "Route des Vignerons et des Pêcheurs" où le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, en sa qualité de Président de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, a signé une convention d'objectifs aux côtés de Pierre Quinéro, Président de la "Route des Vignerons et des Pêcheurs". But de ce partenariat : que l'association représente notre territoire intercommunal dans les différentes manifestations et salons (nationaux et internationaux) à laquelle elle participe.

Après cette signature, les journées étaient officiellement lancées ! Comme à l'accoutumée, les villages à thème : pêche, chasse, terroir, enfants, Occitanie... ont ravi petits et grands. Tout comme les spectacles taurins et les nombreux concerts, qui ont connu un vrai succès d'audience. Au programme également, du sport avec un tournoi de rugby à destination des enfants et la traditionnelle compétition de joutes, la première de la saison, organisée par le Pavois Agathois.

Cette édition 2009 a également été marquée par le retour du berger Calvet, avec son troupeau de brebis et ses oies, mais aussi par des nouveautés, comme la participation des cavaliers de la Grange des Fées, qui ont réalisé de belles démonstrations tout au long du

week-end, et des attelages et calèches de "34 attelage", qui ont proposé aux visiteurs des promenades gratuites dans le parc de Belle Isle.

Pour Luc Seco, l'un des organisateurs des Journées du Terroir, "cette édition, placée sous le soleil, a été une belle réussite, appréciée du public toujours plus nombreux chaque année. Je vous donne rendez-vous en juin 2010 pour fêter ensemble nos 10 ans !". Qu'on se le dise !





© Photo Sorac

CHAMPIONNAT DE FRANCE de Voile de course côtière

Le "sans faute" DE LA SORAC

Un sans faute !". C'est ainsi qu'a été salué le premier "Championnat de France de Voile Interséries de Course Côtière" organisé du 7 au 10 mai derniers par les bénévoles de la SORAC, Société des Régates d'Agde et du Cap. Derrière ce vocable un peu long se cache une nouvelle forme de course qui a pour principe de faire concourir des voiliers habitables, comme peuvent en avoir la majorité des "voileux", sans que les voiliers plus préparés soient exclus pour autant.

Ce long week-end de compétition a débuté le jeudi par la présentation officielle des courses au Palais des Congrès, en présence du Député-Maire Gilles D'Ettore, d'André Tobena, Adjoint en charge des Sports, de Jean Malassi-Seris, Délégué Fédéral représentant le Président de la Fédération Française de Voile, de Christian Vayssière, Président de la SORAC, de Jean-Luc Lagrange, Commissaire à Terre et de Georges Grenier, Commissaire Général. Deux surprises ont ponctué la soirée. La première fut un message vidéo de Michel Desjoyaux, souhaitant bon vent aux concurrents et les mettant en garde contre l'aspect à priori facile du plan d'eau capagathois. La seconde fut la remise par la SORAC d'un chèque, fruit de la régates des Présidents de la SORAC, à Raymond Bresson, Président de la SNSM.

L'occasion pour Christian Vayssière de lancer un appel aux dons et aux adhésions pour cette association. "La SNSM, en 2008, représente 74 sorties, 35 sauvetages, 18 opérations de recherche et 55 assistances à bateau. Il y a 3 300 anneaux dans le Port du Cap d'Agde et à ce jour, seuls 22 bateaux ont cotisé. Je suis heureux de voir que la SNSM est à nos côtés pour cette épreuve sportive. C'est toujours rassurant de voir la vedette prête à partir à notre

secours quand on quitte le Port et je ne saurais trop vous engager à les soutenir". Même écho dans les propos du Député-Maire qui a souligné que "sans la SNSM, notre Port serait démuné. Cette association a besoin de toutes les générosités". Puis, revenant à la course, Gilles D'Ettore a déclaré : "je suis particulièrement heureux d'accueillir ce Championnat au Cap d'Agde. La SORAC a montré qu'elle était capable, de par son dynamisme, non seulement de fédérer de nouveaux adhérents, mais également de les mobiliser pour créer un événement sportif d'envergure, qui vient comme une juste récompense au regard de toutes les courses qui ont été organisées par l'association". De fait, ce sont quelque 150 personnes qui se sont occupées des 540 personnes présentes (équipiers, organisateurs et accompagnateurs) et des 62 voiliers séparés en trois catégories.

Les six courses ont eu lieu sous un ciel couvert et sous un vent d'est régulier. Les deux zones de course étaient visibles depuis la Grande Conque et la plage Richelieu : d'un côté, un parcours de type "olympique", de l'autre un "côtier". A l'heure des remises de prix, le représentant de la Fédération Française de Voile, Jean Malassi-Seris, n'a pas caché son enthousiasme devant le déroulement de ces championnats. "Je suis subjugué par l'implication de la SORAC, de la Ville, de l'Office de Tourisme et de la SODEAL. C'est un sans faute !". Du côté des anecdotes, on peut noter qu'un coéquipier tombé à l'eau a été récupéré, ainsi qu'un chat nageant au milieu du Port, ce qui a valu, en récompense pour son sauveteur du bateau Pascalex III, une bouteille de lait, alors que tous les gagnants recevaient qui une médaille d'Or, qui une médaille d'Argent, qui une médaille de Bronze.

> Résultats des courses <

Côtier E

1^{er} : Sloughy (CN Palavas les Flots). 2^{ème} : Meltem (Y C Banyuls)
3^{ème} : Cap Elan (C.V.O.)

Groupe R3, R4, F et G

1^{er} : Althena III (SORAC). 2^{ème} : Satanas IV (SORAC)
3^{ème} : Sealance (Y.C. Port Leucate)

Groupe C et D

1^{er} : Matifou III (C.V.O.). 2^{ème} : Capuccino (S.N. Sète)
3^{ème} : Ti Nhao-Sun Marine (S.N. Grau du Roi)

Pour soutenir et adhérer à la SNSM

Raymond Bresson - 6 rue Fontaine du Nougier - 34300 AGDE
Tél. 06 80 22 25 17

LA RETIRADA

70 ans après, l'histoire d'un exode

Vieilles photos, coupures de presse, archives, témoignages... autant de souvenirs récoltés afin de ne pas oublier et de transmettre aux générations futures l'histoire de la Retirada, cette période sombre qui aura entraîné dans l'exil près d'un demi-million de Républicains espagnols.

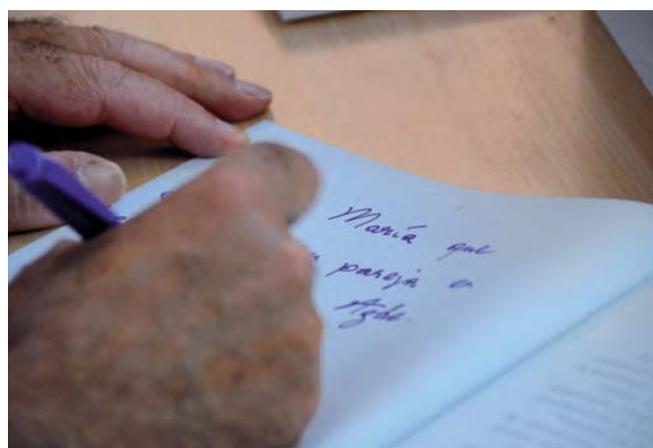
Un travail de mémoire réalisé par un grand nombre de personnes du milieu associatif ou institutionnel, qui nous aura conduits au début de l'année 1939, lors de la chute de la 2^{ème} République espagnole et de la victoire du Général Franco. Un travail de mémoire qui durera environ deux ans pour certains, une vie pour d'autres... A l'unisson, c'est toute la région Languedoc-Roussillon qui s'est mobilisée pour témoigner, au travers de plusieurs dizaines de manifestations culturelles et d'actes commémoratifs, des jours sombres vécus par les réfugiés espagnols. Les historiens l'appellent Retirada, qui signifie "retraite" en espagnol, et comme l'a précisé Yvonne Keller, Adjointe au Maire déléguée à la Culture lors de l'inauguration de l'exposition présentée en Agde, *"pour les Agathois, il s'agit de commémorer la création, en mars 1939, du Camp de réfugiés espagnols aux premières semaines de leur exil"*.

Afin de saluer cette date anniversaire, la ville d'Agde a proposé tout un ensemble de manifestations autour de cette période, dont le point culminant a été sans conteste l'exposition intitulée "Les réfugiés espagnols au camp d'Agde : témoignages et documents". Afin d'empêcher que ce souvenir ne s'éteigne, le service éducatif des Archives Municipales a proposé au public une visite dans le temps. Ainsi, l'exposition a été inaugurée le 16 mai dernier en présence de Joseph Villamosa, qui s'est totalement impliqué dans son élaboration. *"L'enfant de cette époque-là",* comme il se décrit lui-même, s'est estimé très fier d'avoir recueilli ainsi de nombreux documents et témoignages et surtout *"de faire connaître cette période aux élèves de notre ville"*.

Le fruit de cette collaboration entre les collégiens de René Cassin, les lycéens d'Auguste Loubatières et le service éducatif des Archives Municipales était visible à la Maison des Savoirs sous forme d'un diaporama intitulé "1939, le Camp d'Agde : une halte sur le chemin". La projection a eu lieu en présence de l'écrivain Barba, auteur du livre "De la frontière aux barbelés : les chemins de la Retirada, 1939", qui



I. Dauphin, J. Villamosa, Y. Keller, V. Moulinié
et V. Gasgon





1939 : intérieur de l'une des 250 baraques du Camp d'Agde.
Col. J. Villamosa

s'est ensuite prêté avec beaucoup de gentillesse au jeu de la dédicace.

Autre moment fort de la manifestation, celui de la conférence

"Printemps 1939 : mots et images d'un exode" de Véronique Moulinié, ethnologue et chargée de recherche au CNRS, qui a présenté son ouvrage sur la vie artistique des camps. Un point significatif de l'événement, très apprécié par un public venu nombreux écouter le discours "d'une personne à l'approche extérieure", comme l'a souligné l'auteur durant la séance de dédicaces. Parallèlement, un autre écrivain, Georges Andreu, était présent pour dédicacer son ouvrage, intitulé simplement "La Retirada".

Au programme également, une projection du film "No pasaran" de Henri François Imbert, film très apprécié du public.

Irène Dauphin, Responsable du Service des Archives de la Ville, s'est joint à Yvonne Keller pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à l'élaboration de ce beau projet, dont les commémorations ont débuté en octobre 2008 dernier et ont connu sur Agde un vif succès.



Francisco et Paquita Ribel en compagnie notamment de MM. Cadenat et Tarrac.
Col. F. Ferraz



CAMP D'AGDE Vue aérienne datant de 1939. Collection J. Villamosa

LE TOUR au Cap

RETOUR en images
SUR LE DEPART DE LA 5^{eme} ETAPE



Le départ fictif de l'épreuve a été donné à 12h30. Devant un public présent en masse, les coureurs se sont élancés du Centre Nautique pour rejoindre la ligne de départ réelle, route de Bessan

Il y a les inconditionnels, ceux de la première heure qui ne rateraient cela pour rien au monde, les passionnés, qui, chaque été, sillonnent la France pour encourager leurs champions, il y a aussi les habitués qui sont là, dès l'aube, pour obtenir la meilleure place et voir les coureurs, avec l'espoir de décrocher un autographe, il y a enfin les simples curieux, qui viennent vivre l'événement en vrai, comme tous les Français qui ont vu ou verront un jour le Tour de France ! Car cet événement à l'origine national est devenu un succès planétaire puisque la Grande Boucle est aujourd'hui suivie à travers le monde entier (180 pays retransmettent la course chaque année).

Bien sûr, il y a les étapes de montagne, toujours spectaculaires où les cyclistes jouent des muscles, dans les phases d'ascension, et des coudes, lorsque vient l'heure du sprint final. Mais il y a aussi les étapes de plaine, plus "conviviales" et le Cap d'Agde est de celle-là. Cette année, il a sonné, le 8 juillet, le départ de la cinquième épreuve, qui reliait notre belle station à la cité perpignanaise, au terme d'un périple long de 196,5 km. Retour en images sur une journée placée sous le signe du cyclisme !

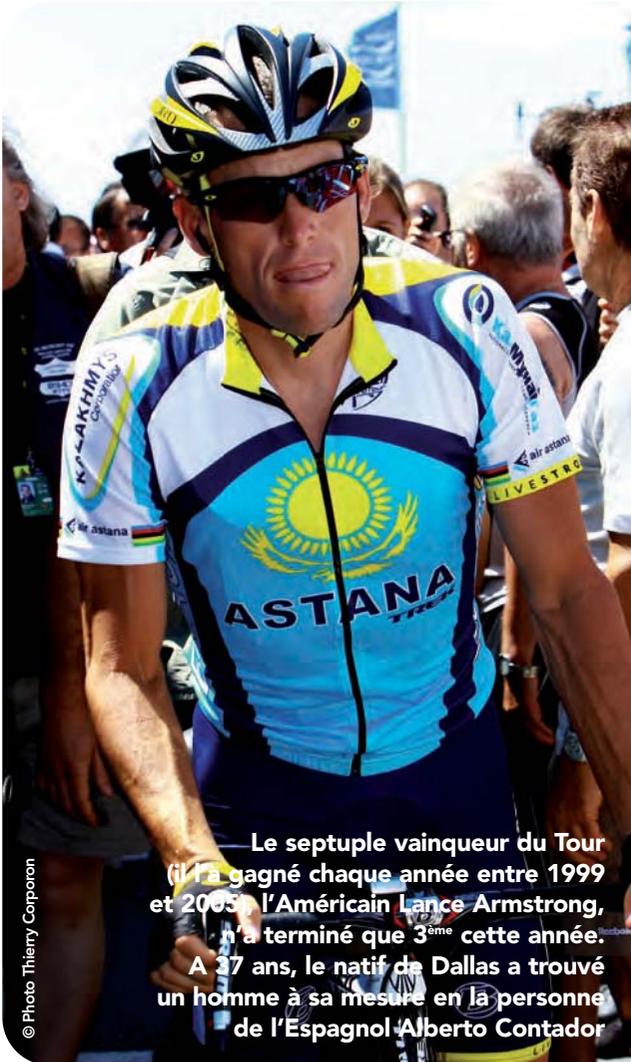


© Photo Rodolphe Manens

Le Député-Maire Gilles D'Ettore a donné le top départ en compagnie de Christian Prudhomme et de Jean-Alain Numérin, Conseiller Municipal délégué aux Pratiques Sportives



La "forteresse" Astana ici au grand complet sur le podium du Tour. Ses 9 coureurs représentent 7 nationalités : A. Contador, L. Armstrong, A. Klöden, L. Leipheimer (non partant à la 12^{ème} étape), D. Muravyer, S. Paulinho, Y. Popovych, G. Rast et H. Zubeldia



© Photo Thierry Corponen

Le septuple vainqueur du Tour (il l'a gagné chaque année entre 1999 et 2005), l'Américain Lance Armstrong, n'a terminé que 3^{ème} cette année. A 37 ans, le natif de Dallas a trouvé un homme à sa mesure en la personne de l'Espagnol Alberto Contador



© Photo Thierry Corponen

Le dérailleur du vélo du mythique Lance Armstrong



Arrivée des cars des 20 équipes du Tour 2009 au Village, installé comme en 2005 sur le parking du Centre Nautique



© Photo Thierry Corponen

Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore a reçu des mains de Bernard Hinault la "Médaille de l'étape", sur laquelle est représentée l'ensemble des étapes du Tour

La caravane du Tour de France, c'est l'histoire d'un des supports de publicité les plus originaux qui soient. Créée en 1930, afin de financer la course, elle est devenue aujourd'hui un spectacle incontournable, qui fait le bonheur des petits comme des grands. Composée de véhicules insolites et décorés, elle s'est élancée à 10h45 du Cap d'Agde



Il n'y a pas que les coureurs qui se prêtent au jeu de la dédicace. Le directeur du Tour, Christian Prudhomme, a lui aussi ses fans !



L'émission "Village Départ", présentée par Laurent Luzat et diffusée à 11h50 sur France 3, a attiré les spectateurs, et pas seulement derrière le petit écran ! Sur le parking du Centre Nautique, ils étaient en effet nombreux en cette matinée du 8 juillet, à venir écouter les invités du jour, Grégoire et Frédéric Lopez



Le Tour, c'est aussi tout un panel d'animations. Parmi celles proposées sur le Village, les spectateurs ont pu découvrir la prestation du peintre Fuzin, qui a réalisé un tableau en direct

Fumiuyki Beppu, dossard n°192, est l'un des deux seuls Japonais en lice. Cela faisait 13 ans que le pays du Soleil Levant n'avait pas participé au Tour !



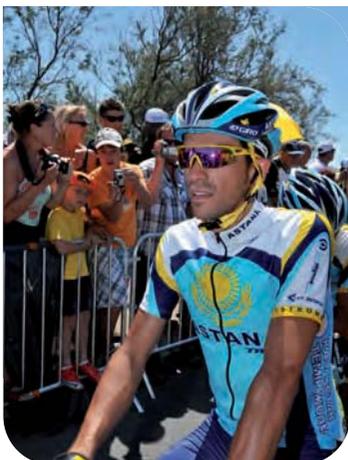
Le Français Thomas Voeckler, équipe Bouygues Telecom a remporté le jour même l'étape reliant le Cap d'Agde à Perpignan en 4 h 29'35", après une attaque décisive à 5 km de l'arrivée.



Le maillot vert Marc Cavendish en compagnie de son coéquipier de la Team Columbia Bernhard Eisel. Le Britannique a remporté pas moins de 6 étapes sur le Tour 2009 (2^{ème}, 3^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 19^{ème} et 21^{ème} sur les Champs Elysées)



Le Russe Sergueï Ivanov, courant sous la bannière de son pays dans la Team Katusha, a été salué par le public. Depuis, il a remporté la 14^{ème} étape, reliant Colmar à Besançon



L'Espagnol de 26 ans Alberto Contador, de la Team Astana. Le vainqueur du Tour 2007 a réitéré son exploit cette année



Laurent Jalabert, arrivé 4^{ème} en 1995, en pleine séance de dédicaces sur le Village du Tour



Le maillot jaune de l'étape, le Suisse Fabian Cancellara (Team Saxo Bank), a remporté le contre-la-montre disputé à Monaco



"L'éternel second" de 2007 et 2008, c'est lui : l'Australien Cadel Evans, 32 ans, 1m74, 64 kg, de l'équipe Silence Lotto, ici au micro d'Eurosport



Le détenteur du maillot à pois, le Finlandais Jussi Veikkanen (équipe Française des Jeux)



© Photo Thierry Corporon

Bernard Thévenet, dit "Nanar". Cet excellent grimpeur, double vainqueur de l'épreuve, reste dans l'histoire du cyclisme comme le "tombeur" d'Eddy Merckx lors de l'étape de Pra Loup du Tour 1975, qui vit pour la première fois fléchir le "Cannibale". Il est aujourd'hui consultant pour le groupe France Télévisions



Après son passage au rond-point de la Belle Agathoise, le peloton s'est élancé à l'assaut du pont des Maréchaux, où il a été ovationné par le public



Le Luxembourgeois Andy Schleck (Team Saxo Bank), tout sourire avant le départ. L'an dernier, il avait terminé 1^{er} du classement des jeunes... Cette année, il finit sur la 2^{ème} marche du podium !



© Photo Thierry Corporon

Bernard Hinault, surnommé "le blaureau", fut 5 fois vainqueur du Tour de France entre 1978 et 1985. C'est le dernier Français à être monté sur la plus haute marche du podium. A son actif : 28 victoires d'étapes et 79 jours en maillot jaune !



Neuf jeunes Agathois de l'Ecole de Cyclisme du Bi-Crossing se sont vus remettre un casque LCL en souvenir : (de gauche à droite) Jean Caron, Valentin Manzanaras, Lucas Audran, Gaël Calabuig, Maxime Pin, Romain Sabate, Dylan Shutt, Romain Desplanques et Yoan Caumette. Ils ont aussi pu rencontrer leurs idoles et obtenir un autographe en souvenir de cette journée mémorable



L'Italien Franco Pellizzotti, de l'équipe Liquigas. A 31 ans, le coureur, ici à l'émargement sur le podium, était le meilleur grimpeur au terme de la 15^{ème} étape



© Photo Thierry Corporon

Richard Virenque. Le Français a enregistré pas moins de 12 participations au Tour entre 1992 et 2004 et 7 victoires au classement de meilleur grimpeur. Il fut maillot jaune durant 2 jours



© Photo Thierry Corporon

L'ancien coureur professionnel Luc Leblanc qui fait désormais partie de la Dream Team RMC. Celui-ci connaît bien notre région puisqu'il parraine une cyclo-touriste, La Cigale Luc Leblanc, qui se déroule autour de Lunel



© Photo Thierry Corporon

Raymond Poulidor, un coureur à la popularité sans faille, même s'il n'a jamais gagné le Tour de France ni porté le maillot jaune ! Il détient en revanche le record du nombre de podiums (8) et totalise 14 participations entre 1962 et 1976 ainsi que 7 victoires d'étapes. Il a terminé 2^{ème} à trois reprises en 1964, 1965 et 1974

L'assainissement non collectif

44 % DES INSTALLATIONS
DÉJÀ CONTRÔLÉES PAR LE SPANC

Depuis la création en janvier 2006 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, 44* % des habitations concernées sur la Ville d'Agde ont fait l'objet d'un contrôle destiné à réaliser un diagnostic initial.

Trois ans d'existence et déjà des avancées positives !

L'avancement des contrôles permet à la Collectivité de disposer d'un état de plus en plus fiable et précis de la situation environnementale de son territoire.

Au 31 décembre 2008, pour la Ville d'Agde, 598 contrôles avaient été effectués (soit 44 % des installations). Lors de ces contrôles, les habitants ont fortement été en demande de conseils quant au fonctionnement de leur fosse, largement convaincus de la nécessité de veiller à la bonne marche des systèmes d'assainissement autonomes... et parfois inquiets face à des pollutions manifestes dans leur voisinage. La grande majorité des usagers (90**%) s'est déclarée satisfaite de l'information reçue ainsi que du déroulement des contrôles (enquête de satisfaction réalisée suite aux visites).



Contrôle d'une installation

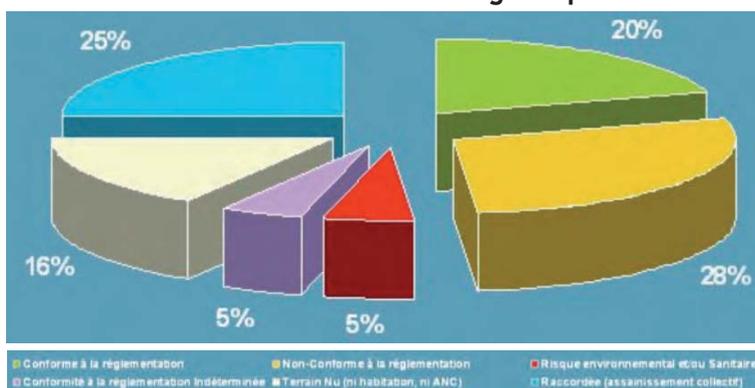
> Un enjeu important pour notre cadre de vie <

En décidant de la création des SPANC, la législation (Loi sur l'eau de 1992 puis de 2006) a pour but de compléter tous les efforts qui se sont portés jusque-là sur les systèmes d'assainissement collectifs. C'est bien l'ensemble des deux systèmes, collectif et non collectif, qui nous permettra de préserver notre cadre de vie et celui de nos enfants.

Pour la Ville d'Agde, 1 348 installations sont recensées et doivent faire l'objet d'un diagnostic initial afin d'en vérifier la conformité et le fonctionnement, dans un délai de quatre ans à compter de la création du SPANC. Ensuite, un contrôle de bon fonctionnement sera réalisé tous les quatre ans.

Pour tout renseignement ou conseil
Contact clientèle Lyonnaise des Eaux
0 810 364 364 (numéro azur
au prix d'un appel local),
du lundi au vendredi de 8h à 19h
et le samedi de 8h à 13h

Le taux de conformité des installations diagnostiquées



Seules les installations présentant un risque immédiat d'atteinte à l'environnement doivent faire l'objet d'une réhabilitation rapide. C'est une nécessité sanitaire.

Les installations simplement classées "non-conformes" (car généralement construites avant la dernière législation), mais sans impact immédiat sur l'environnement, disposent donc d'un délai de quatre ans pour réaliser les aménagements nécessaires.

* Données chiffrées issues du rapport annuel du délégataire, au 31/12/09

** Enquête de satisfaction menée suite aux inspections des installations



QUE DIT LA LEGISLATION ?

Les eaux de baignade font l'objet d'une nouvelle directive européenne (2006/7/CE), récemment transcrite en droit français. Elle exige des communes une gestion active des plages en imposant :

- L'établissement de profils de vulnérabilité des plages d'ici fin 2010, soit une "carte des risques" en regard de l'usage de la plage.
- La réalisation d'analyses régulières des eaux tout au long des saisons estivales, avec la possibilité d'effectuer des analyses rapides en cas de risque de pollution identifié (outil d'aide à la décision pour le maintien de l'ouverture des plages).
- Une obligation d'information du public non seulement sur la qualité de l'eau mais également sur les risques pollutions.

Dès 2013, un classement des plages découlera de cette réglementation : il s'appuiera sur un historique de quatre ans de mesures et non plus d'une seule année.

Des eaux de baignade sous étroite surveillance...

Dès 2006, la Ville d'Agde a mis en place une surveillance renforcée de la qualité de ses eaux de baignade sur les plages du Cap, du Grau et de la Tamarissière et ce, au cours de chaque été. La commune a su anticiper la nouvelle réglementation sur la qualité des eaux de baignade, se donnant le temps d'agir en amont sur les sources de pollutions éventuelles de nos plages en vue d'obtenir la certification dès la première année en 2013 (voir encadré) ! Les enjeux sont non seulement écologiques, mais aussi sanitaires... et au-delà économiques à travers le tourisme.

Quels moyens sont mis en œuvre ?

La surveillance concerne douze plages ainsi que des zones sensibles (ports, Hérault et points de rejets d'eaux pluviales). Des centaines de prélèvements sont effectués chaque été depuis trois ans. En 2009, ce sont ainsi près de 350 analyses qui sont réalisées depuis le 15 juin et ce, jusqu'au 15 septembre. Pour réaliser ce programme, la Ville d'Agde s'appuie sur le savoir-faire et les moyens techniques de Lyonnaise des Eaux avec :

- la mise à disposition d'agents préleveurs en compléments de ceux de la Ville ;
- l'ouverture, l'été, d'un laboratoire spécifique sur la station d'épuration d'Agde, en plus de leur laboratoire régional à Béziers ;
- des technologies innovantes d'analyses rapides (résultats en deux heures) en complément des analyses classiques DDASS afin de réagir en cas de risque pollution.

A noter... Ces moyens sont mobilisables 24h sur 24 et 7 jours sur 7 !

Quels résultats depuis 3 ans ?

La première année, une cartographie des risques a permis de recenser tous les facteurs pouvant influencer la qualité des eaux de baignade : les sources potentielles de pollution (rejets de station d'épuration et de collecteurs d'eaux pluviales, pollutions diffuses d'origine agricole...) mais aussi les facteurs environnementaux (embouchure du fleuve, courants marins, direction des vents, météo, types de fonds marins...). En ajoutant les trois années d'expérience à ces premiers constats, nous allons pouvoir bâtir le "profil de vulnérabilité" demandé par la législation d'ici fin 2010.

Par ailleurs, ces trois ans d'analyses nous ont permis de mesurer la bonne qualité des eaux de baignade par temps sec et de surveiller l'impact des déversements d'eaux pluviales par temps de pluie.

Quelles actions pour préserver la qualité ?

A la fin de chaque saison estivale, le bilan de la qualité de l'eau et les observations qui ont été faites permettent d'établir des plans d'action pour préserver durablement le littoral. Parmi les opérations déjà réalisées : un suivi du fleuve Hérault, d'importants travaux sur les réseaux d'eaux pluviales, le lancement du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)... Les prochains axes d'amélioration seront l'auto-surveillance du système d'assainissement et la poursuite de la lutte contre les rejets diffus.



Analyse d'un échantillon prélevé sur le littoral agathois

santé

La vie au cœur du combat pour la généralisation des défibrillateurs

Depuis le décret du 4 mai 2007, toute personne peut utiliser un défibrillateur. Une décision qui a son importance quand on sait que chaque année, en France, les arrêts cardiaques extrahospitaliers sont responsables de 40 000 décès (soit environ 110 par jour !). Alors qu'il suffirait d'une intervention rapide, grâce au défibrillateur, pour sauver de 5 000 à 10 000 vies ! D'ailleurs, le taux de survie des victimes d'un arrêt cardiaque est dix fois supérieur dans les pays où les défibrillateurs ont été généralisés comme aux Etats-Unis, à Seattle par exemple, qu'en France, où le pourcentage oscille entre 2 et 3 %. Des chiffres éloquentes. C'est pour changer cela que l'association RMC/BFM se bat. Une belle cause pour laquelle la Ville d'Agde a décidé à son tour de s'engager...



Démonstration lors du passage du "Train du Cœur", le 15 octobre dernier à Montpellier. Cliché RMC/BFM

Une association... un objectif...

Une femme est à l'origine de la création de l'association RMC/BFM. Il s'agit d'Isabelle Weill. Femme de cœur et d'action, cette dernière a décidé d'agir après avoir entendu l'histoire incroyable du footballeur Marco Randriana (celui-ci, victime d'un arrêt cardiaque en plein match, fut sauvé grâce à la présence d'un défibrillateur dans le stade !). Avec le soutien de son mari, le président du groupe NextRadioTV, elle fonde l'association. Son but : œuvrer pour la prévention, la formation et l'information en matière d'action médicale d'urgence dans notre société et plus particulièrement dans le monde sportif.



Formation des CM2 de Jules Verne, le 8 juin

Sous l'égide d'un Comité scientifique composé des professeurs Pierre Carli, Xavier Jouven, Alexandre Mignon et du docteur Jean-Jacques Monsuez, l'association RMC/BFM a un seul et unique objectif : celui de sauver des vies. Pour l'atteindre, elle s'est fixé une première mission : la mise en place de défibrillateurs cardiaques dans les entreprises et lieux publics. Une solution simple, à la fois en raison du coût de l'appareil (moins de 1 500 euros HT), mais aussi et surtout à cause de sa facilité d'utilisation par tout un chacun, ainsi que l'a montrée une expertise menée par des professionnels de santé. Une solution également en adéquation avec l'opinion publique puisque, selon un sondage réalisé par l'IFOP en juillet 2008 pour le baromètre Kiria Philips 2008, 91 % des Français considèrent que les défibrillateurs devraient être obligatoires dans les lieux publics. Et pour promouvoir cette solution, Isabelle Weill a mis sur les rails l'opération "Train du Cœur", dont le parrain n'est autre qu'un certain... Marco Randriana...

La rencontre avec Agde

Gare de Montpellier, mercredi 15 octobre 2008. Le "Train du Cœur" fait étape, à l'occasion d'une tournée qui le mène en 13 jours dans 13 villes de France. L'opération vise à sensibiliser les Français, des simples citoyens aux élus locaux, en passant par les chefs d'entreprise, à l'utilisation d'un défibrillateur, afin que celui-ci devienne un objet aussi commun que

Retour sur Les actions De sensibilisation menées Par RMC/BFM

- Organisation d'un premier événement, le "Train du Cœur", qui a sillonné la France du 7 au 20 octobre 2008. L'Association s'est rendue dans 13 villes. Elle a engagé le dialogue avec les élus locaux et les chefs d'entreprises et a sensibilisé la population sur l'utilité vitale des défibrillateurs.
- Rédaction d'une Charte en faveur de la généralisation des défibrillateurs, soumise à la signature des élus et des chefs d'entreprises.
- Préparation d'une proposition de loi généralisant les défibrillateurs dans les établissements recevant du public et renforçant la formation de la population aux gestes qui sauvent et à l'utilisation des défibrillateurs.
- Animation d'une table ronde multipartite consacrée aux lieux stratégiques d'installation des défibrillateurs et à la formation qu'il convient de dispenser.
- Réalisation d'une plaquette d'information des élus locaux et des fonctionnaires territoriaux.
- Diffusion d'un mini-programme sur 25 chaînes TV, le 7 février 2009, afin de sensibiliser la population.

l'extincteur ! Présent sur place, au nom de la commune d'Agde, Yves Mangin, Médecin urgentiste et par ailleurs Conseiller Municipal chargé de la Santé et du Handicap, rencontre alors les équipes du train et surtout Isabelle Weill, la Présidente de l'Association RMC/BFM. De cette rencontre, est né le projet de mener une opération sur Agde.

Une première étape en juin avant l'opération estivale

La première étape de cette opération, baptisée "Nos plages ont du cœur", s'est déroulée dans les écoles primaires de la ville durant la deuxième semaine du mois de juin afin de sensibiliser les enfants au rôle du secourisme dans la vie de tous les jours par le biais d'une formation simple, mais vitale, à l'utilisation du kit défibrillateur.

Délivrée par la Croix-Rouge, elle a permis d'initier les élèves de CM2 ainsi que les enfants des ALSH aux gestes de premiers secours, en leur apprenant notamment à manier un kit de prévention des arrêts cardiaques. Au terme de ces 45 mn de formation, chaque jeune est reparti avec son propre kit défibrillateur... et la promesse d'en former d'autres cet été sur les plages.

Cette première étape a été l'occasion pour les différents représentants et intervenants de se retrouver sur le terrain :

Les rendez-vous sur nos plages cet été

- Formation à l'utilisation des défibrillateurs sur les plages agathoises
Une semaine en juillet (du 21 au 24) puis une semaine en août aux dates suivantes :
- Lundi 10 août : plage Richelieu centre avec les CM2 des écoles Frédéric Bazille et Anatole France
- Mercredi 12 août : plage du Môle le matin et plage de la Roquille l'après-midi avec les CM2 de l'école Jules Verne
- Jeudi 13 août : plage du Grau d'Agde avec les CM2 de l'école Victor Hugo
- Vendredi 14 août : plage du Mail de Rochelongue avec les CM2 des écoles du Littoral et Albert Camus
- Tournée nationale "Sauvetage Tour 09" avec des animations gratuites de 10h00 à 18h00 les 14 et 15 août sur la plage du Mail de Rochelongue



Lancement de l'opération sur les plages, le 20 juillet

les porteurs du projet au niveau local, le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, les Conseillers Municipaux Yves Mangin et Jean-Luc Chaillou, respectivement chargés de la Santé et de la Jeunesse, et au niveau national l'association RMC/BFM, partenaire de l'opération et la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS). En effet, "Nos plages ont du cœur" s'inscrit dans le cadre d'une action nationale menée depuis 5 ans par la FFSS et intitulée "Sauvetage Tour 2009"*. L'objectif est triple : transmettre les valeurs et le rôle essentiel des secouristes et sauveteurs dans notre vie quotidienne ; promouvoir le sauvetage sportif, une activité existant depuis 1902 et qui connaît un nouvel essor depuis une vingtaine d'années et enfin, sensibiliser grands et petits à l'utilisation d'un défibrillateur.

La deuxième étape aura lieu au mois de juillet et d'août sur le littoral agathois, à destination cette fois des vacanciers. Elle est organisée en collaboration avec le Service Point Information Jeunesse de la Ville (PIJE), qui aura la responsabilité d'encadrer nos jeunes, lesquels devront à leur tour, former petits et grands à l'utilisation de cet appareil qui peut sauver des vies... Un jeu d'enfant donc !



Cliché FFSS

> D comme **Défibrillateur** <

Derrière ce nom un peu complexe, se cache un appareil simple, puisqu'il ne nécessite aucune connaissance médicale et peut donc être utilisé par tous ! Après avoir tiré sur la poignée, l'appareil se met en marche. Son débit s'adapte à la vitesse de réaction de son interlocuteur. Adapté à toutes les morphologies, il explique où et comment placer les électrodes, analyse l'état du cœur du patient et, s'il détecte un arrêt cardiaque et seulement dans ce cas, guide l'utilisateur pour déclencher la défibrillation. Il délivre alors un choc électrique adapté, sur simple pression d'un bouton, après avoir ordonné à l'utilisateur d'éloigner les personnes qui se pressent autour de la victime. Si le premier choc électrique ne suffit pas, le défibrillateur conseillera un massage cardiaque, en donnant toutes les consignes pour bien l'exécuter puis en analysant les résultats. Il continuera ensuite à indiquer les consignes du massage et à délivrer, si besoin, de nouveaux chocs électriques, jusqu'à l'arrivée des secours.

Plus d'infos sur le site officiel de l'association RMC/ BFM
<http://www.associationrmcbfm.fr/>

Yves Mangin Conseiller Municipal chargé de la Santé et du Handicap



Yves Mangin, vous êtes Conseiller Municipal délégué à la Santé et au Handicap et à ce titre, vous avez mis en place cette année l'opération "Nos plages ont du Cœur". Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Yves Mangin : Organisée en partenariat avec l'association RMC/BFM, cette opération, pour l'instant unique en France, est une action de sensibilisation du grand public aux gestes des premiers secours et à la défibrillation. Elle comporte plusieurs phases. Dans

un premier temps, en juin dernier, les enfants des écoles élémentaires de la Ville et des Accueils de Loisirs ont reçu une formation aux premiers secours et à l'utilisation d'un défibrillateur. Dans un second temps, ces mêmes enfants vont à leur tour former des jeunes vacanciers mais aussi les adultes à l'utilisation d'un défibrillateur, l'objectif étant de démontrer que la manipulation d'un tel appareil est si simple que même les enfants sont capables de s'en servir. Nous tenons aussi, à travers cette action, à rappeler que dans la chaîne des secours, toute minute gagnée correspond à 10 % de survie en plus. Il est donc important, en cas d'arrêt cardiaque notamment, de ne pas attendre les secours et de pouvoir intervenir au plus tôt. Notre objectif, dans un futur proche, est d'ailleurs d'implanter plusieurs défibrillateurs sur la commune.

Plus largement, qu'en est-il de l'organisation sanitaire de la saison et de la mise en place des secours ?

Yves Mangin : Comme vous le savez, la population sur la commune d'Agde augmente considérablement durant l'été et de fait, les pathologies sont plus variées et plus nombreuses. Au-delà des maladies classiques que l'on rencontre au quotidien, il y a tous les maux dus à la saison estivale, de la piqûre de vive aux coups de soleil en passant par les entorses et les petites plaies diverses. La noyade fait malheureusement aussi partie des pathologies de l'été. Elle relève bien souvent d'un non respect du drapeau qui flotte sur les postes de secours et des règles de baignade. C'est pourquoi l'une de nos missions principales est de faire de la prévention sur les dangers de la plage et du soleil, comme par exemples les brûlures ou la déshydratation, qui touche principalement les nourrissons et peut être très grave.

Le dispositif de secours pour la saison passe du simple au double. Un SMUR estival, qui dépend du Centre Hospitalier Intercommunal du Bassin de Thau, est mis en place, avec des équipes qui viennent de Montpellier, Sète et Béziers, et collabore naturellement avec les Sapeurs Pompiers d'Agde. Il y a donc, sur Agde, du 1^{er} juin au 30 septembre, une permanence médicale renforcée avec le soutien, bien entendu, des médecins de la ville. Notre volonté aujourd'hui est de pérenniser à l'année ce SMUR et ce, au vu de l'augmentation de la population agathoise et de celle du territoire de l'Agglomération Hérault-Méditerranée.

Vous nous parlez, avec l'implantation éventuelle du SMUR, d'un nouvel outil de santé pour la population. Qu'en est-il aujourd'hui de l'Hôpital ?

Yves Mangin : L'Hôpital d'Agde fonctionne bien et a pour vocation de se développer et d'accueillir de nouveaux services. Actuellement, un service de consultations non programmées, qui traite toutes les petites pathologies (points de suture, entorses, plaies diverses...) reçoit les patients du lundi au vendredi. Notre objectif est de mettre en place, une fois le SMUR installé à l'année, une permanence de type "urgences" qui fonctionnerait en collaboration avec la Maison Médicale de Garde.

FEMMES MINÉRALES

QUAND LE MOUVEMENT DANSE
IMPRIME UNE TRACE DU TEMPS



© Photo Emmanuel Colombel

Que reste-t-il après le geste, après l'ultime mouvement ? Réponse de Christel Gonzales, chorégraphe et danseuse agathoise : *"l'empreinte, la trace des corps, ces derniers vestiges du dernier vertige de la chose dansée, dans le temps de l'éphémère"*. Afin de partager cette parenthèse du temps, l'artiste vous invite à découvrir, à la rentrée prochaine, son exposition intitulée *"Femmes minérales"*. Une création chorégraphique née en 2006, à l'occasion du Festival Mondial de la Terre et qui l'a amenée à réfléchir sur cette idée d'empreinte, de marque laissée, comme un témoin du temps qui passe... Avec *"la complicité du Bleu Pastel de Lectoure"*, ce pigment tiré du pastel dont se servaient les Egyptiens dans l'Antiquité pour teinter les bandelettes de leurs momies et dont elle-même se couvre pour mieux *"éterniser l'éphémère"*, Christel trace l'histoire qu'elle nous raconte. Une histoire dans laquelle le pigment bleu *"devient grain de peau, fleur bleue écrasée sous le pied en mouvement ou chair tendue en traces colorées, des hanches à la poitrine"*. Reste alors cette fameuse trace, *"résultat d'un mouvement emprunté dans l'air, "empreinté" dans le bleu, imprimé sur ces photos noires, ces tulle blancs ou encore sur le bois ou le métal brut, fugitivisme évanescent et pourtant palpable par le pigment, presque une glaise"*. Des empreintes qui ont inspiré ce commentaire du poète Laurent

Rachou : *"la tâche bleue d'un corps qui offrirait son âme avant de s'envoler, pour mieux retomber vers un autre abîme"*.

Pour l'accompagner dans sa démarche artistique, la chorégraphe s'est ici associée à l'œil expert du photographe Matthew Weinreb, lequel a réussi à capter, avec toute sa sensibilité, des moments d'intimité entre la danseuse et le pastel... Ses clichés viendront ainsi, en contrepoint, retracer sa technique de travail et apporter un autre regard sur ses empreintes dansées.

Comme elle le dit si bien, *"depuis plus de trente ans au service de la danse (NB : elle a fait ses premiers pas en danse moderne chez Brigitte Jaime), que j'ai enrichie dès l'âge de seize ans par la pratique du yoga, de formations professionnelles en stages, de stages en rencontres et de rencontres en expérimentations, la danse est pour moi un Art nomade dont je laisse l'empreinte d'un simple*

signe du temps : chrysalide de l'instaurant». Loin d'être *"éphémère"* (vous savez, ce papillon...), le travail de Christel a au contraire comme un goût d'éternité...



© Photo Matthew Weinreb

Exposition présentée
salle de la Fresque,
au Palais des Congrès
du Cap d'Agde,
du 21 septembre
au 2 octobre 2009
Vernissage le 25 septembre
2009.

A cette occasion,
Christel Gonzales réalisera
une performance
d'empreintes,
accompagnée au piano
par Benjamin Touzet

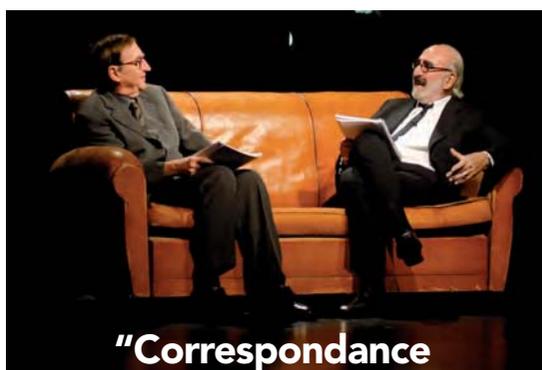
RETOUR SUR LA SAISON Culturelle 2008-2009

DE GRANDS NOMS SUR LES PLANCHES DU PALAIS DES CONGRES

La Saison Culturelle 2008-2009 a pris fin au mois d'avril dernier avec la représentation de la pièce de théâtre "Les belles-sœurs" de Eric Assous. Cette année, ce sont 4 399 spectateurs, dont 627 abonnés, qui sont venus découvrir les dix spectacles proposés, parmi lesquels huit pièces de théâtre très différentes les unes des autres et deux spectacles musicaux dont "Jazz et Râgâs", qui orchestrait la rencontre d'un saxophoniste, Archie Shepp et du meilleur danseur d'Inde, Raghunath Manet, en ouverture de saison.

Une saison toujours aussi éclectique dont on peut dire, au vu du nombre de spectateurs qu'elle a réunis, qu'elle fut appréciée dans son ensemble. Retour en images sur cette belle saison...

Pour tous les amateurs de culture, rendez-vous en septembre prochain pour vous abonner à la Saison Culturelle 2009-2010 ! Plus de détails dans notre prochaine édition du Journal Municipal.



"Correspondance de Groucho Marx"

Adaptation et mise en lecture
de Patrice Leconte

Samedi 29 novembre 2008

Le temps d'un spectacle, Groucho Marx a été réincarné avec humour par Jean-Pierre Marielle. Ce dernier a pris d'ailleurs, tout en lisant la correspondance de Groucho, un malin plaisir, à incarner le personnage, tour à tour choquant, charmeur ou désabusé.



"Entre autres"

De Jean Rochefort

Jeudi 4 décembre 2008

Ce soir-là, deux grands artistes étaient réunis sur les planches. D'un côté, un acteur que l'on ne présente plus, Jean Rochefort, de l'autre, un accordéoniste réputé, Lionel Suarez. Durant deux heures, les deux complices ont emporté le public dans un tourbillon de mots et de musique en rendant hommage aux auteurs de théâtre, de littérature et de cinéma qui ont accompagné Jean Rochefort depuis l'enfance jusqu'à aujourd'hui.

"Les Riches reprennent confiance"

De Louis-Charles Sirjacq

Samedi 10 janvier 2009

Jacques Frantz sur les planches
du Palais des Congrès du Cap d'Agde

Cette comédie de mœurs, écrite il y a de cela 10 ans par Louis-Charles Sirjacq, est aujourd'hui plus que jamais d'actualité puisqu'elle traite du monde impitoyable des affaires. Jacques Frantz y interprète avec brio un vieux loup des affaires sans pitié mais contre qui le sort se retourne.





"Les Chaussettes-Opus 124"

De Daniel Colas

Samedi 24 janvier 2009

Une personne qui camoufle ses chaussettes trouées cache forcément autre chose... non ? Quand deux monstres sacrés s'écharpent sur scène, Michel Galabru, comédien plutôt connu pour ses facéties et Gérard Desarthe, acteur reconnu pour ses rôles dramatiques notamment dans des œuvres de Shakespeare, cela donne une pièce véritablement jubilatoire, à la fois drôle et émouvante, sensible et féroce.

"Les Forains"

De Stéphan Wojtowicz

Vendredi 6 février 2009

"Les Forains", c'est la confrontation entre deux mondes opposés, celui des saltimbanques et celui des bourgeois, faits d'idées pré-conçues qui rendent la communication



difficile et les situations cocasses. Derrière le texte de Stéphan Wojtowicz, servi par de remarquables comédiens tels que Maxime Leroux, le décor et la mise en scène de Panchika Velez, c'est la société actuelle et ses codes culturels qui sont analysés.

"Corps à cordes"

De et par le Quatuor

Jeudi 26 mars 2009

Cela fait plus de 20 ans que Le Quatuor tourne et qu'il est devenu une référence incontournable en matière d'humour musical... L'étendue du talent de Jean-Claude Camors, Laurent Vercambre, Pierre Ganem et Jean-Yves Lacomme n'a d'égal que leur folie, qui entraîne littéralement le public dans leur monde de poésie. Véritables virtuoses, ils sont capables d'interpréter aussi bien du Mozart, du jazz ou un air russe, que de jouer et de danser le sirtaki avec des palmes ou encore d'utiliser un peigne à la place de l'archer. Pour ne rien gâcher, ils ont de magnifiques voix !



"L'Antichambre"

De Jean-Claude Brisville

Vendredi 27 février 2009

Cette magnifique pièce nous restitue l'esprit mordant, ironique, profond de ces femmes du XVIII^{ème} siècle qui, depuis leurs fameux salons, faisaient et défaisaient pouvoirs et influences ! Avec



une Danièle Lebrun extraordinaire en Marie du Deffand, face à une Sarah Biasini pleine d'énergie et de charme et un Jean-Claude Bouillon parfait dans le rôle de vieux sage encore avide de jeunesse. Un spectacle qui a embarqué le public au temps où l'on pratiquait les joutes verbales comme d'autres le jeu de paume...



"Le Système Ribadier"

De Georges Feydeau

Vendredi 6 mars 2009

Dans cette version 2009, mise en scène par Christian Bujéau, la marque de fabrique de Georges Feydeau est bien présente : il y a des couples, des amants, des maîtresses, des cocus et des portes qui claquent. Bruno Solo se révèle être un comédien de théâtre hors pair dans le rôle du mari trompeur et Anne Jacquemin est remarquable dans celui de sa femme.

"Les Belles-soeurs"

De Eric Assous

Mercredi 22 avril 2009

Pour le dernier rendez-vous de la Saison Culturelle, cette comédie affichait une belle distribution : Sabine Haudepin, Sophie Bouilloux Manuel Gélin ou encore François-Eric Gendron pour la plus grande joie des spectateurs qui les ont salués chaleureusement lors de leur entrée sur scène.



COMITES DE QUARTIER

Bilan d'une année de travail

L'année aura été riche pour les 105 membres des 7 Comités de Quartier de la ville. Entre réunions, visites de terrains, concertations et discussions avec les Agathois, les 10 mois écoulés ont été synonymes de travail et d'avancées. C'est en tout cas ce qu'ont pu constater les riverains venus assister aux assemblées plénières, qui se sont tenues tour à tour entre le 20 mai et le 30 juin derniers. Présidées par le Député-Maire Gilles D'Ettore et son Premier Adjoint Sébastien Frey, par ailleurs Conseiller Général du canton d'Agde mais aussi élu référent en matière de Vie Quotidienne, elles ont été l'occasion d'un bilan des différents aménagements réalisés sur chaque quartier, mais aussi d'une présentation du projet de Développement Durable engagé l'an dernier par la Municipalité et des grands projets structurants. L'occasion également d'un point avec le Conseiller Municipal Eric Oulieu sur les questions de sécurité, avec notamment la présentation des nouveaux moyens d'action comme la brigade cynophile, puis avec l'Adjoint Richard Druille, qui a fait un bilan d'activités des services liés à la Vie Quotidienne avant de rappeler le numéro vert mis en place par la Ville dans ce domaine (pour mémo le 0 800 009 034), son rôle et ses objectifs. Les Comités de Quartier se sont ensuite donnés rendez-vous en septembre. En attendant, voici le point quartier par quartier...

Sur le quartier des Cayrets, 2009 a été marquée par l'aménagement de la partie sud des Cayrets avec d'importants travaux de végétalisation (rond-point de la Méditerranée, rues du Dr Schweitzer et de l'Ambre). D'ici la fin de l'année, les espaces verts des rues de la Citrine, Victor Pouget, Chaban Delmas (1^{ère} tranche) et Vallière seront également réalisés, tout comme le square Pierre Lattes, l'un des quatre prévus sur le secteur avec ceux des rues Louis Rumeau, Pouget et Van Cao. Il est prévu d'y installer une aire de détente arborée au centre de laquelle sera construit un espace ludique pour très jeunes enfants et de part et d'autre de laquelle seront créées 8 places de stationnement. D'autres aménagements ont été évoqués lors de la réunion : la voirie de la rue Fontaine de Nouguier (création d'un trottoir, matérialisation de places de stationnement), des réfections d'enrobés (dans le cadre du programme établi avec le Conseil Général) et la réhabilitation de l'éclairage (poursuite de la campagne annuelle), le busage du fossé rue Lucien Petit par un collecteur de diamètre 1200 mm (prévu à l'été 2009), la création d'une véritable voie d'accès à la déchèterie de Guiraudette, l'extension du cimetière (les travaux devraient s'échelonner d'octobre 2009 à juin 2012), enfin la mise en place d'une piste cyclable chemin de Notre-Dame à Saint-Martin (après la saison).

Sur le Grau et la Tamarissière,

l'année aura été synonyme de changements avec de nombreuses opérations de débroussaillage sur les berges de l'Hérault ainsi que sur plusieurs chemins du quartier, la réfection du Boulodrome du Front de Mer et la création d'un ralentisseur sur le bd du même nom, la pose de mobilier urbain sur le chemin des Dunes et la rue Paul Isoir ainsi que Place de l'Agenouillade (bancs et corbeilles à papiers) et sur le Quai Cdt Méric (modification de l'existant), l'aménagement d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite au niveau du foyer troisième âge, le nivellement, complété par l'apport de tout venant, du chemin de la Roselière, la réhabilitation partielle des trottoirs de l'avenue de Saint-Vincent, enfin, côté Tamarissière, le désensablage de l'accès à la plage. Les travaux sur les réseaux se sont également poursuivis. En termes d'eaux usées-eaux pluviales, 2009 a été marquée par la réhabilitation de l'assainissement Quai Cdt Cornu et rue Sers et l'extension de ce dernier sur cette même rue ainsi qu'impasse de la Rocaille et chemins du Grand Foc, du Petit Quist, Jacques Romance... En matière d'éclairage public, 18 voies (rues, chemins et impasses) sont concernées cette année.

Une opération d'enfouissement des réseaux (éclairage, téléphone et basse tension), couplée à la mise en place de mâts et lanternes est par ailleurs prévue après la saison route de Guiraudette dans sa partie comprise entre le chemin de Notre-Dame à Saint-Martin et le chemin du Foc (une 2^{ème} tranche est programmée en 2010). Enfin, s'agissant de la voirie, les aménagements ont concerné la rue Sers, le secteur de Rochelongue (chemins du camping, de la Roselière et de la Charrue), la route de la Tamarissière et le Quai Cdt Cornu, l'avenue de Saint-Vincent, le bd du Saint-Christ, la route du Grau et le chemin de Notre-Dame à Saint-Martin (avec, pour ce dernier, la prolongation de la piste cyclable) et la voie d'accès de la ZAC de la Prunette.

Côté grands projets, à compter de novembre et jusqu'en mars 2010, le réaménagement des terrasses commerciales sera réalisé sur le Quai Méric, avec notamment la création de 70 mètres de nouveaux pontons d'accostage à ces terrasses. L'extension des quais de la Criée aux Poissons va se poursuivre (et ce jusqu'en novembre 2011) avec la création de nouveaux pontons et appontement supplémentaire. Enfin, côté Tamarissière, les études sont lancées concernant la requalification qualitative du secteur.



Aux quatre coins de la station du Cap d'Agde,

les réalisations se sont succédé avec, côté est, la réhabilitation des trottoirs sur l'avenue du Bagnas, la repasse générale de la peinture routière au Village Naturiste, la mise en place d'un container enterré bd des Matelots ainsi que sur l'avenue des Sergents, la réhabilitation du muret de protection sur la plage de la Roquille, l'aménagement des abords des commerces sur le parking de la Rouergue, la pose de corbeilles à

papier de grande capacité sur la promenade du Môle, l'aménagement des accès à la plage côté Plagette et aux commerces côté rue de l'Estacade, la création de ralentisseurs sur la rue Saint-Martin des Vignes et enfin l'aménagement de l'accès aux quais au niveau de la rue du Trésor Royal. Même chose côté ouest avec le débroussaillage du terrain de sport de bicrossing, la création de trottoirs route de Rochelongue, la pose de bancs supplémentaires au niveau de la coupure verte, au cœur du quartier, la repasse de la signalisation horizontale sur le parking de Malfato, l'aménagement de l'accès à la plage du Mail de Rochelongue, la réhabilitation du revêtement et la pose de corbeilles à papier grande capacité sur le cheminement du Front de Mer, la repasse du marquage au sol sur l'Île des Loisirs et la création d'espaces verts sur l'Allée de la Découverte.

S'agissant de projets plus importants, la station a vu des travaux d'extension du réseau d'éclairage public en différents points du Front de Mer ainsi que sur les secteurs de l'avenue de la Méditerranée et de la rue des Deux Frères, le dragage de Port Ambonne et le rechargement en sable de la plage du Môle, des aménagements cyclables du côté de l'avenue de Belle Isle et des Allées de la Découverte et de Basse Terre, ainsi que l'instauration pour la saison estivale 2009 du stationnement payant pour les parkings desservant le Centre-Port. A partir de septembre et jusqu'en octobre, une nouvelle série de récifs artificiels doit être immergée tandis que le Golf sera prochainement concerné par un projet d'extension et qu'à la Bulle, un pôle multimodal sera aménagé. Enfin, l'Île des Loisirs doit faire l'objet d'une requalification globale.

DU CÔTÉ CŒUR DE VILLE-RIVE DROITE,

on peut noter le réaménagement de la Place Conesa et des rues annexes, l'étude de la reprise des réseaux et des enrobés sur les Quais Azéma et Bernard, la restauration de la Glacière située sur la place du même nom, la réfection de la toiture du château Laurens et la poursuite des travaux au Moulin des Evêques, un chantier d'insertion rue Saint-Sever, la réfection des enrobés route de la Tamarissière, la réhabilitation de l'éclairage public rue des Ferronniers et impasse de la Forge, enfin des aménagements de bandes cyclables et de zones de rencontre rues Louis Bages, Honoré Muratet, Saint Vénuste, Terrisse, d'Embonne, Kléber, Michelet, de la République ainsi qu'avenue Victor Hugo.

Sont aussi programmés cette année : l'extension du parking de la gare, la sécurisation de l'accès à l'école Marie Curie, par la réalisation d'un passage surélevé en gercrom et la pose d'un mobilier urbain ludique en forme de crayon, la reprise des enrobés de la rue de Brescou (en septembre 2009) et la poursuite des aménagements sur les îlots prioritaires d'intervention dans le cadre du PRI (Périmètre de Restauration Immobilière). Dans un proche avenir, le quartier verra la réalisation d'un pôle multimodal rue de la Digue, la suppression du passage à niveau avenue Raymond Pitet (la rénovation du quartier de la gare étant programmée entre 2010 et 2013) et l'ouverture, dans l'ancienne perception, d'un Pôle d'Accueil et d'Information Touristique regroupant les Métiers d'Art et l'Office de Tourisme (travaux prévus entre 2010 et 2013).

Au Monaco-St-Loup,

pas moins de 64 rues, chemins et impasses ont été concernés par une reprise de l'éclairage public. Le restaurant scolaire d'Anatole France a fait l'objet d'une extension tandis qu'à l'école Albert Camus, la collecte des eaux pluviales a été optimisée et la cour refaite pour partie avec un nouvel enrobé rouge. La ZAC du Capiscou a également été aménagée. D'ici la fin de l'année, la route de Rochelongue devrait être réalisée (septembre 2009), ainsi que la sécurisation du carrefour situé à l'intersection de la route de Sète et du chemin François Fédou. Un espace multimodal va voir le jour sur le site de la coopérative tandis que les rayons du giratoire du bd Jean Monnet seront modifiés. Enfin, il est prévu un aménagement cyclable autour des collèges, sur le bd René Cassin, le bd du Soleil, la rue de Brescou et les avenues de Sète et du 11 Novembre 1918.

Pour le quartier Mirabel-Lyautey,

outre la poursuite des travaux sur le Moulin des Evêques, 2009 a été marquée par la reprise de l'éclairage public sur les impasses de Joly, Terradas, d'Aviler, des Héliotropes et des Musiciens, ainsi que sur les rues Gounod, Bizet, de la Fontaine et Delmas, l'avenue Jean Moulin, le chemin du 17^{ème} d'infanterie et la parking de l'Hôtel de Ville Mirabel. D'autres travaux sont prévus. Ils concernent l'aménagement d'un parking chemin de la Vallée, derrière le Moulin des Evêques, l'étude de la suppression du passage à niveau sur l'avenue du 8 Mai 1945 et de la réalisation d'un giratoire au niveau de l'intersection de l'avenue du 8 Mai 1945 avec les rues Montée de Joly, du Peyrou et Barbes, enfin la sécurisation du carrefour situé du côté de la route de Sète et du chemin François Fédou par la création d'un rond-point.

du conseil municipal

Lors de ses séances du 5 mars, du 27 avril et du 11 juin dernier, le Conseil Municipal a entériné de nombreuses questions ayant trait aux finances de la Ville, avec notamment l'adoption du budget et des budgets annexes, puis au Développement Durable, à l'aménagement de notre territoire et aux travaux dans les quartiers, à la culture, au sport et à la jeunesse, enfin à l'intercommunalité. Voici ce qu'il faut retenir de ces trois réunions publiques...

Finances

Adoption des comptes administratifs et de gestion 2008 et affectation des résultats

Tour à tour, le Conseil a adopté les comptes administratifs et comptes de gestion 2008 de la Ville et des budgets annexes, avant d'affecter leurs résultats, lorsqu'ils sont excédentaires, en couverture du besoin de financement de la section d'investissement et au financement de dépenses nouvelles d'équipement au titre de l'exercice 2009.

UNANIMITE DES VOTANTS (Contre de l'Opposition et de M. Couquet
sauf ZAC RICHELIEU-ROCHELONGUE ET GOLF : Opposition seule)

Budget de la Ville

S'agissant du budget communal, ainsi que l'a expliqué le Député-Maire Gilles D'Ettore, celui-ci dégagne un résultat net de clôture de + 489 885,76 €, différence entre la section de fonctionnement "qui dégagne un excédent annuel de + 3 260 774,34 €" et la section d'investissement, qui termine avec un déficit annuel "de - 2 770 888,58 €".

Concernant la dette, celle-ci "reste contenue", en hausse de seulement 1 %. L'épargne brute dégagée s'élève à 4 150 807 €. Quant aux investissements, ils se montent à près de 10 M€ (voir détail ci-après).

Bref "un budget satisfaisant, eu égard à la crise et aux différentes pertes subies" (notamment la DGF), a déclaré Gilles D'Ettore et pour lequel, "une fois encore, nous avons fait le choix de l'investissement massif car il nous faut toujours requalifier et moderniser notre Archipel et nous ne pouvons nous permettre même une pause d'un an".

Les chiffres en hausse...

- + 5,4 % de subventions et participations (dont + 2 % pour la subvention de l'Office de Tourisme et + 2,2 % pour la Caisse des Ecoles)
- +2,8 % pour le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)
- + 14 % pour le CCAS (notamment en raison de l'ouverture de la crèche de l'Agenouillade)

Les chiffres en baisse...

- - 400 000 € de DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)
- - 4 % de taxe de séjour
- - 20 % de droits de jeu (du Casino)

Investissement : près de 10 millions en 2008 !

En 2008, ce sont quelque 10 millions d'euros qui ont été investis comme suit :

- Voirie : 2,85 M€ en (éclairage, voirie communale, réseaux, mobilier urbain...). Avec 900 000 € de participation du Conseil Général au titre des travaux d'aménagement de voirie
- Affaires Scolaires : 2,3 M€ (Groupe Scolaire du Littoral + travaux dans les écoles)
- Jeunesse et Sport : 1 M€ (dont le complexe sportif des Champs Blancs, mais aussi le local des associations sportives et le sol du gymnase Charrin)
- Urbanisme : 890 000 € (dont la Ceinture Verte de Notre-Dame à Saint-Martin, avec les acquisitions de terrains nécessaires à sa réalisation)
- Social : 660 000 € (Crèche de l'Agenouillade) Avec 280 000 € de participation de la CAF pour sa réalisation
- Environnement : 360 000 € (protection du littoral dont la confortation de la Digue du Grau + rechargement en sable des plages + équipements pour les plages)
- Culture et Animations : 300 000 € (relatifs aux travaux d'entretien du patrimoine culturel et d'équipement des Musées)
- Sécurité : 170 000 € (vidéosurveillance + alarmes des bâtiments + travaux et matériel dans les postes de secours sur les plages)
- Divers : 1,11 M€ (besoins des services et bâtiments communaux, dont des économies d'énergie en eau et électricité)

Les autres budgets en bref...

- **Assainissement** : après prise en compte des reports, dont le solde est positif (+ 199 908,91 €), il dégage un résultat net de clôture de + 134 639,60 €. A noter... + 7,2 % pour les recettes ! Les investissements ont quant à eux principalement porté sur l'extension des réseaux de Baluffe et Guiraudette (870 000 €), l'amélioration de la collecte (160 000 €) et le solde de l'unité de séchage des boues (430 000 €).

- **Eau** : l'excédent brut de clôture 2008 s'élève donc à + 330 231,74 €. Après prise en compte des reports, dont le solde est négatif (- 452 453,87 €), ce Budget dégage un résultat net de clôture de - 122 222,13 €.

A noter... Les dépenses concernent principalement les travaux divers de rénovation et extensions de réseaux pour 460 000 € (chemins du Camping, des Camarines, des Ourmes, des Empêtres ainsi que Bd Cassin)

- **PAE des Cayrets** : l'excédent brut global de clôture 2008 s'élève donc à + 141 594,96 €. Après prise en compte des reports, dont le solde est négatif (- 523 965,77 €), le Budget annexe du PAE des Cayrets dégage un résultat net de clôture de - 382 370,81 €.

A noter... Les investissements concernent notamment des travaux dans la rue Victor Pouget (880 093 €), des aménagements paysagers (253 000 €), de la voirie et des trottoirs

- **ZAC Richelieu/ Rochelongue** : le résultat net de clôture 2008 est de - 1 617 656,09 €, "correspondant à la valeur des terrains que la Ville n'a pas encore valorisé".

- **Golf** : il se porte bien puisqu'il dégage un résultat net de clôture de + 86 817,23 €, après prise en compte des reports (dont le solde négatif s'élève à - 11 162,65 €).

Centre Aquatique

Convention de financement relative à l'opération de construction et autorisation de programme 2009

Compétente en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, la Communauté d'Agglomération a souhaité réaliser, en tant que maître d'ouvrage, la construction d'un Centre Aquatique sur Agde, dans le secteur des Champs Blancs. Cet équipement et ses aménagements annexes (parkings, espaces verts et abords, carrefour giratoire d'accès) sont estimés, nets de subventions, à 13 M€ HT. Conformément aux dispositions des articles L.5216-5 VI et L.2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Ville d'Agde a décidé de contribuer au financement de cet équipement, sous la forme d'un fonds de concours pluriannuel, à hauteur de 50 % du coût total net de subvention.

Les élus ont ainsi approuvé le projet de convention de financement (qui prévoit une participation de la commune sous forme de 17 versements de 2009 à 2025) puis l'autorisation de programme correspondante (dont le coût total est estimé à 6 500 000 € sur 17 ans, soit une participation de 382 353 € par an).

Ainsi que l'a précisé le Député-Maire Gilles D'Etto, en sa qualité de Président de la CAHM, "nous en sommes à ce jour à 3,8 M€ de subventions assurées". En effet, la Région a apporté depuis 2006, sur les contrats successifs, une aide de 1 390 000 € ; le Département a versé 1 357 000 € pour la période 2005-2009 ; le FNADT a attribué 250 000 € en 2009, une somme qui sera reconduite à l'identique en 2010 ; enfin le Conseil national du Développement du Sport a apporté son soutien à l'opération à hauteur de 600 000 €. A ces premiers chiffres, devraient s'ajouter d'autres subventions dans les deux années à venir, puisque les travaux vont se poursuivre jusqu'en 2011.

UNANIMITE DES VOTANTS :

25 POUR, 8 ABSTENTIONS (M. Couquet + Opposition)

Budget de l'Office de Tourisme

Adoption du Compte Administratif 2008 et du Budget Primitif 2009

Le Conseil Municipal a successivement adopté le Compte Administratif 2008 puis le Budget Primitif 2009 de l'Office de Tourisme du Cap d'Agde. Un vote qui vient valider celui du Comité Directeur de l'OT lequel, le 30 mars dernier, avait approuvé à l'unanimité les résultats des Comptes Administratifs 2008 concernant le Budget Principal et le Budget annexe "Centrale de Réservation/Promotion/Développement touristique".

Ainsi, le Budget Principal présente un résultat global de clôture de 183 031,88 € tandis que celui de la Centrale de Réservation s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 162 415,59 €.

Le Budget Primitif 2009 de l'Office de Tourisme a également été au préalable approuvé à l'unanimité par le Comité de Direction de l'Office de Tourisme. Celui-ci s'équilibre entre sections en dépenses et en recettes à hauteur de 3 350 158,30 € dont 3 273 379,85 € en fonctionnement et 76 778,45 € en investissement.

MAJORITE DES VOTANTS et MAJORITE

Développement Durable (DD)

Création d'un Conseil local de Développement Durable

UNANIMITE pour la création de cette instance, qui s'inscrit pleinement dans le cadre du Plan Communal de Développement Durable (PCDD). Cet organe d'information, de consultation et de concertation, aura pour missions de faire partager par le plus grand nombre d'acteurs du territoire les orientations en DD de la Ville, de promouvoir le DD pour l'étendre à tous les habitants, de faire connaître les actions conduites par la commune et d'y associer l'ensemble des Agathois. Aux côtés du Comité de pilotage interne à la Ville, chargé de conduire le projet, ce Conseil sera une instance de dialogue et de partenariat, puisque rassemblant tous les acteurs de notre territoire, avec l'ambition de créer une dynamique territoriale de DD. Présidé par le Député-Maire Gilles D'Ettore, il sera composé de 21 membres : 6 élus d'Agde ; 5 membres de l'administration communale ; 7 représentants des Comités de Quartier (1 par Comité) ; 1 représentant du Club des Managers ; 1 représentant d'association œuvrant dans le domaine de l'environnement et 1 représentant d'association œuvrant dans le social et la solidarité.

Acquisition de deux véhicules propres

UNANIMITE pour l'acquisition de deux véhicules propres d'un montant de 40 000 €. Une action qui s'inscrit dans le cadre du Plan Communal de Développement Durable et pour laquelle la Ville va solliciter l'aide la plus élevée possible de ses partenaires.

Un schéma directeur des circulations douces et pistes cyclables

UNANIMITE aussi pour le schéma directeur des circulations douces et pistes cyclables, autre enjeu du PCDD. Celui-ci répond à un certain nombre d'objectifs ambitieux à moyen terme : assurer l'intégralité de la liaison par voie cyclable ou mixte entre les différents pôles de l'Archipel ; créer un réseau de circulations douces sécurisées en centre-ville en utilisant les emprises de voies et accotements disponibles ; aménager la desserte sécurisée des établissements scolaires, en particulier les collèges et lycée, en partenariat avec les collectivités compétentes (Conseils Général et Régional) ; favoriser la multi-modalité et les échanges par la mise en œuvre d'un réseau de pôles d'échanges permettant de combiner les modes de transports alternatif. Par ailleurs, la Ville a décidé de renforcer le réseau interne des circulations douces dans les quartiers en cours d'aménagement, comme les Cayrets et le Capiscol. Côté moyens financiers, c'est une enveloppe de 1,6 M€ qui sera dédiée à ce schéma pour la période 2009-2014, dont 130 000 € de crédits d'investissement dès cette année.

Performance énergétique des bâtiments : mesure de bonification du COS

UNANIMITE DES VOTANTS (32 pour - 2 abstentions de Mmes Garrigues et Denestèbe), pour cette question portant sur la mise en place d'un ensemble de mesures incitatives destinées à favoriser la performance énergétique des bâtiments publics et privés. En effet, la loi du 13 juillet 2005 et l'arrêté du 8 mai 2007 permettent de bénéficier d'une bonification de Coefficient d'Occupation des Sols (COS), dès lors qu'un projet de construction respecte les exigences de performances énergétiques. Des dispositions qui s'inscrivent pleinement dans les orientations prises par la Ville, en la matière. A Agde, cette mesure sera d'abord expérimentée sur une zone test, celle de la ZAC du Village Naturiste puisqu'elle participe de la stratégie visant à renforcer l'attractivité du quartier. Cette bonification du COS est limitée à 20 %, étant entendu qu'elle engage le pétitionnaire à respecter un label de performance énergétique de type THPE ENR (Très Haute Performance Énergétique, Énergies Renouvelables) ou Basse Consommation. Elle encourage donc au développement des énergies renouvelables et implique les maîtres d'ouvrage dans une démarche vertueuse de constructions durables.

Aménagement du Territoire et Travaux

Projet de chantier-insertion – Presbytère Saint-Sever

UNANIMITE pour ce projet de chantier-insertion, destiné à répondre aux objectifs de développement des compétences dans le domaine de la "Rénovation du Bâti Ancien", initiés par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée. Les travaux de réhabilitation portent sur l'aménagement du premier étage du Presbytère Saint-Sever en logement transitoire de type 3. L'opération, prévue d'avril à septembre 2009, avec un groupe de douze personnes en Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi (CAE), a été confiée à l'association OREA (Orientation Réinsertion Économique Accompagnement), avec laquelle la Ville a signé une convention, dans laquelle elle s'engage à prendre à sa charge les frais suivants : 15 000 € soit la part des CAE non remboursée par l'Etat ; 23 000 € de matériaux et 5 000 € de matériel spécifique.

Aménagement de l'avenue du 8 Mai 45

UNANIMITE aussi pour cette question relative aux travaux à réaliser dans le cadre de l'aménagement des abords du Moulin des Evêques, lequel vise dans un premier temps à créer un parvis doté d'un bassin décoratif du type "lame d'eau" et à aménager l'avenue du 8 Mai (tranche ferme), puis à réaliser une promenade le long de l'Hérault, à créer des espaces de stationnement à l'arrière du bâtiment et enfin à aménager le parking de la Calade.

Les objectifs sont multiples : améliorer le confort et la sécurité des promeneurs ; créer une voie de circulation douce entre le Moulin des Evêques et le rond-point de la Belle Agathoise ; améliorer et enfouir les réseaux (téléphone, électricité, TV, vidéosurveillance, éclairage, eau et assainissement) ; enfin réaliser un projet dans le respect des enjeux environnementaux (propreté, protection de l'eau et des sols, respect de la faune et de la flore, réduction des nuisances sonores, préservation de la qualité de l'air ; économie d'énergie, protection du patrimoine et tri des déchets).

Les travaux de la tranche ferme devraient débuter en août prochain pour un montant estimé de 1,1 million d'euros. L'avenue du 8 Mai 45 étant une voie départementale, il convenait pour la Ville de passer une convention de transfert provisoire de maîtrise d'ouvrage avec le Département, pour la partie concernée par l'opération, soit entre le giratoire de la Belle Agathois et la rue du Peyrou.

Demandes de financements

UNANIMITE

- L'immersion de récifs artificiels. Trois types au total, destinés à l'amélioration et au développement de la ressource halieutique au large des côtes agathoises. Début de l'immersion : septembre 2009. Fin du chantier : octobre 2009. Coût de l'opération : 900 000 € HT.

- L'aménagement de la Route de Rochelongue entre le bd Maurice Pacull et le bd Georges Pompidou. Ce projet favorise les espaces verts ainsi que les circulations douces. Il comprend l'aménagement du carrefour entre la route de Rochelongue et le bd Pompidou.

- Le projet d'extension du cimetière afin de répondre à la progression démographique de notre commune. La réalisation des travaux est prévue en plusieurs phases échelonnées entre octobre 2009 et juin 2012 dans le cadre du programme pluriannuel. Le coût des travaux est estimé à 1 400 000 € TTC.

- La création d'une aire de lavage mise à disposition des agriculteurs pour les machines à vendanger et les pulvérisateurs, ainsi que des points d'eau sécurisés permettant de minimiser les consommations en eau et l'usage de pesticides. Le montant des études relatives à l'avant-projet et au projet est estimé à 5 000 € HT.

- Le schéma directeur d'eau potable est une étude qui s'intègre dans le projet communal de Développement Durable menée par la Ville et, notamment, dans son axe 5 "préservation de la ressource en eau". Elle est estimée à 60 000 € TTC.

- Le curage des réseaux d'assainissement qu'il convient d'hydro-curer à grande pression. Ces opérations d'un coût prévisionnel de 41 146,60 € peuvent être aidées par l'Agence de l'Eau.

Eau-assainissement

Rapport sur la qualité des services publics

En 2008, ainsi que l'a souligné le Député-Maire Gilles D'Ettore, "le prix de l'eau est revenu à 2,84 €/m³, un chiffre inférieur à la moyenne nationale de 3,01 €/m³". S'agissant des actions menées dans ces domaines, on peut noter, pour ce qui est de l'eau potable, qu'elles ont porté sur la sécurisation de l'alimentation en eau de la commune, assortie d'une recherche permanente des fuites sur le réseau ; sur la mise en place et en service de la télé-relève de certains gros consommateurs ; enfin, sur la réhabilitation de l'ancien adducteur d'eau de diamètre 700 mm.

Concernant l'assainissement, trois points sont à retenir : la mise en route de l'unité de séchage des boues ; la poursuite des extensions des réseaux collectifs au Grau d'Agde - "il nous reste à traiter le Poste de Refoulement de Baluffe" a souligné Gilles D'Ettore ; enfin le lancement du schéma directeur des eaux usées et la poursuite de l'auto-surveillance du système d'assainissement de la Ville.

Vie Quotidienne

De nouvelles dénominations...

Voies et passages

- Impasse des Cormorans pour la voie desservant 6 habitations du lotissement La Cossette au Grau d'Agde
- Passage Kléber pour la ruelle située entre les rues Hoche et Kléber
- Au Capiscol (sur proposition du CMJ exception faite de la deuxième impasse) : rues Vancori, Felci, de la Bocca, Milos, des Cyclades, de Mykonos, Ischia, Argos, de l'Atlantide et Thera ; impasses Argos et Artémis

Rond-points

- Rond-point des Champs Blancs, pour le giratoire desservant le Groupe Scolaire du Littoral, route de Rochelongue (une proposition du CMJ)
- Rond-point du Mûrier de Sicard, pour le giratoire situé à l'intersection de la route de Guiraudette et du chemin de Notre-Dame à Saint-Martin (une proposition du CMJ)
- Rond-point de Rochelongue, pour le giratoire situé à l'intersection de la route de Rochelongue et du chemin de Notre-Dame à Saint-Martin
- Rond-point du Petit Pioch, pour le giratoire desservant St Martin sur l'avenue François Mitterrand
- Rond-point de l'Olympe, pour le giratoire desservant la zone commerciale depuis le Bd des Volcans

Parkings

- Parking du Front de Mer (Bd du Front de Mer, au Grau)
- Parking de l'Eglise (devant l'église du Grau, quai Antoine Fonquerle)
- Parking du Vieux Pêcheur (rue Paul Isoir, au Grau)
- Parking de l'Evêché (rue Jean Jaurès, entre les rues Beaulieu et des Ecoles, au Grau)
- Parking du Forum Jean Roger (au niveau du cinéma, rue des Tuileries, à Agde)

UNANIMITE

Regroupement des services publics : acquisition d'un bien immobilier au Grau d'Agde

Dans le cadre de son Projet de Ville et de sa stratégie affirmée de rationaliser la gestion de son parc immobilier et de regrouper en un lieu unique les services publics aujourd'hui implantés de façon éclatée sur le Grau d'Agde, la commune a décidé d'acquérir le bâtiment de l'ancienne discothèque Le Privé, situé Quai Antoine Fonquerle, pour un montant de 195 000 € TTC, selon l'estimation des Domaines. La configuration et la superficie de ce bâtiment, sa situation au cœur du quartier, la possibilité d'un stationnement contigu et celle, dans le futur, de pouvoir y regrouper les services de la Poste, de la Mairie annexe, de la Police Municipale et un point d'accueil de l'Office de Tourisme, constituent autant d'arguments favorables à cette acquisition.

UNANIMITE DES VOTANTS

(32 pour - 2 abstentions de Mmes Garrigues et Denestèbe)

En bref et à l'unanimité...

- **Projet de coopération décentralisée entre les Villes d'Agde et de Tata** (Maroc) avec pour axe central, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.
- **Acceptation et affectation du don de 1 000 € de la SARL Sillage au Cap d'Agde.** Cette société, dont les activités commerciales favorisent la découverte de nos côtes et de leurs richesses, entretient depuis plusieurs années des liens privilégiés avec le Musée de l'Ephèbe. L'argent, collecté dans le cadre de l'événementiel "L'Armada", participera à la restauration des collections du Musée.
- **Conventions d'objectifs 2009-2012 Ville-Associations,** pour les 10 percevant plus de 23 000 euros (RCOA, TCCA, Agde Basket, Agde Musica Eolia, Agde Hand-Ball, ROA, Comité des Fêtes, COS d'Agde, Agde-Marseillan Volley-Ball). Durée : 4 ans. Objectif : pérenniser légalement leurs relations.
- **Convention Ville-ADEC** (Association de Développement Economique du Cap d'Agde) afin d'améliorer et pérenniser la Grande Braderie organisée sur les quais du Centre-Port, suite à la réussite de l'événement (+ 80 boutiques participantes ; + 20 000 visiteurs).
- **Convention annuelle Ville-SDIS** pour la surveillance des plages et des activités nautiques durant la saison estivale par des sapeurs-pompiers volontaires.
- **Convention Ville-ADDM 34** pour le renouvellement de leur engagement aux côtés du Département pour la transformation de l'Ecole de Musique en "école ressource". Le but est de franchir une étape supplémentaire dans cette coopération en développant les liens avec l'Education Nationale, le milieu associatif et les pratiques amateurs ; en poursuivant la mise en œuvre du dispositif des Classes à Horaires Aménagés Musique ; en stabilisant l'enseignement du clavecin ; enfin en désignant le directeur de l'Ecole comme référent pour le suivi du schéma départemental d'enseignement musical.
- **Modification du règlement intérieur des activités péri et extrascolaires** avec l'ajout de précisions aux articles 47, 50, 54 et 66. A noter que désormais, pour les enfants de l'ALSH Ados, une navette est également mise en place et part à 8h30 de l'école A. France et à 8h45 de V. Hugo et que les téléphones portables sont tolérés sur l'ALSH Ados uniquement, mais ne devront pas être utilisés sur les temps d'activités et de repas.
- **Demande de subvention à la DRAC pour la restauration de deux pièces** de la collection provenant du site de La Motte : une applique conique à bélière et un collier composite, pour un montant de 2 995,98 €.
- **Adhésion de Lézignan La Cèbe au service de fourrière animale du SIVOM.**
- **Retrait de Caux de la brigade d'enlèvement des tags du SIVOM.**

Du côté des subventions aux associations...

Elles ont reçu...

Pour leur fonctionnement annuel : 600€ à la FSE Collège Cassin ; 700€ à l'Association Indépendante des Parents d'Elèves, à la FCPE et à la PEEP ; 1 200€ à la FSE Collège PE Victor et à la FSE Loubatières ; 1 600€ à l'œuvre agathoise de Baldy ; 3 500€ au Pavois Agathois ; 15 000€ au Comité des Fêtes de la Saint-Pierre

A titre exceptionnel : 500€ à l'Harmony Show pour sa participation à diverses manifestations ; 650€ à la FSE du Collège Cassin pour la 2^{ème} Edition du Rallye Mathématiques Agathois ; 700€ à l'Élan Pétaqueur Agathois pour sa participation aux Championnats de France à Caen ; 1 000€ à l'AAPIA pour la création d'un catalogue à l'occasion de son 30^{ème} anniversaire et à l'Aviron Agathois pour son 50^{ème} anniversaire ; 2 000€ à Dimension 34 pour l'organisation d'un festival de danse en juillet ; 6 000€ à la Cie les Objets trouvés pour sa création théâtrale de la saison estivale 2009 et à l'ADEC pour la 2^{ème} Grande Braderie ; 7 600€ au TCCA pour l'organisation de tournois ; 10 500€ à l'Ensemble Vocal Mélopoïa pour son concert annuel ; 17 000€ à Agde Musica Eolia pour les Concerts Terrisse et Festival lyrique ; 25 000€ à la OUATT pour la Kids Cup 2009 et 40 000€ au RCOA en complément de subvention.

Dans le cadre du CUCS : Love Flam and Co reçoit 800€ pour son projet "Vivre aujourd'hui à la Glacière" ; la Fédération Léo Lagrange reçoit 900€ pour son projet de surendettement, 1 000€ pour celui de "Formation de femmes" et 5 000€ pour l'atelier "Français Langue Etrangère" ; Le Mouvement Français pour le Planning Familial reçoit 1 000€ pour son atelier de prévention des risques sexuels tout comme Génération Music pour son Studio Mobile, cette dernière se voyant aussi attribuer 5 000€ pour son Festival Danse Jeunesse ; Entente Agde Judo reçoit 1 200€ pour son projet VVV "Judo pour Tous" ; Glénans Pluriel reçoit 3 200€ pour son projet "17^{ème} Croisière des Villes" ; la Fédération Française de Sauvetage et Secourisme reçoit 5 000€ pour son projet "Un Cœur pour la Vie" tout comme la Mission Locale Centre Hérault pour son projet "Triptyque pour l'insertion" ; enfin 11 000€ sont attribués au Centre de Loisirs Jeunes de la Police Nationale, pour son projet VVV d'Accueil Loisirs Jeunes.

Une subvention pour les enfants de Tata ! 2 000€ seront versés à l'association CARI, dans le cadre du projet de coopération décentralisé avec la commune urbaine de Tata, au Maroc, avec laquelle Agde est aujourd'hui jumelée. Une initiative du Conseil Municipal des Jeunes, qui a décidé de prélever cette somme sur son budget afin d'acheter, via CARI, des jeux d'enfants destinés à équiper un square réalisé par les services municipaux tataouis.

Ils ont aussi voté...

- **L'avenant n°3 à la DSP Ports et Centre Nautique.** Il concerne l'extension du périmètre de la DSP, lequel inclut désormais 8 936 m² supplémentaires, correspondant à une partie du parking Auvergne récemment déclassé du domaine routier communal, afin que la SODEAL puisse y envisager de futurs aménagements visant à offrir de nouvelles places de port.

A LA MAJORITE, 7 CONTRE (Opposition)

- **Les nouvelles dispositions de la taxe locale sur la publicité extérieure** modifiant les dispositions de la délibération adoptée en 2008. Le but : exonérer de la taxe sur la publicité extérieure les enseignes dont la superficie cumulée est inférieure ou égale à 7 m² et ce, dès 2009 ; et appliquer à compter de 2010 une réfaction de 50 % aux enseignes, comprises entre 7 et 12 m² et aux pré-enseignes < 1,5 m². Et ce, afin, a précisé le Député-Maire Gilles D'Ettoire, "de ne pas peser sur les finances des commerces concernés tout en favorisant leur esthétique".

UNANIMITE DES VOTANTS (33 pour - 1 abstention de M. Couquet)

Trop c'est trop ! Force doit rester à la loi !

Monsieur le Préfet l'Etat de droit existe-t-il en Agde ?

Il ne se passera donc plus une année sans que les infrastructures de la Ville soient squattées et détériorées par des occupants sans droit ni titre !

Jusqu'ici sous la haute protection de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000, notre commune n'était pas encore en conformité avec la législation.

Le débat municipal a eu lieu. Durant des années, la minorité municipale a dénoncé la lenteur de cette installation afin que les populations des gens du voyage soient traitées avec la dignité que leur accordait la République.

C'est chose faite aujourd'hui et notre commune est en totale adéquation avec la législation républicaine.

Notre aire d'accueil flambante neuve a été inaugurée le 18 mai dernier devant le représentant de l'Etat en la personne de Bernard HUCHET sous-préfet de Béziers.

42 emplacements sur 50 sont encore vierges à ce jour de toute occupation !

Pendant ce temps là, le stade de rugby Michel Millet de notre commune a été investi par une association "La vie du Voyage".

Les chaines et les cadenas en interdisant l'accès ont été forcés et un panneau arborant le drapeau et la devise de la République en interdit désormais l'accès... sans autorisation !

Il y a de quoi se frotter les yeux ...

Nos visiteurs se sont rendus préalablement en visite à l'aire d'accueil qui leur était réservée et ont trouvé que le revêtement n'était pas d'aussi bonne qualité que la pelouse du stade de rugby.

Trop c'est trop ! Je suis habituellement aux avants postes pour défendre les inégalités et pour défendre le droit des minorités. Ce n'est pas le cas aujourd'hui !

Le même jour d'autres occupants ont envahi le Parc Lano ou les berges de la Tamarissière.

Les utilisateurs squatteurs de nos espaces publics ne sont pas défendables alors que dans le même temps une aire d'accueil leur est proposée.

Je trouve également inadmissible que les couleurs et la devise de notre République servent de paravent à des actes que la République réprouve.

Tous les citoyens naissent et demeurent égaux en droit ! Nous sommes d'accord et c'est selon ce même principe que nous avons des droits mais également des devoirs !

Où est le respect des principes de la République affiché par cette association ?

Est-ce un défi fait à la préfecture ? Est ce un défi fait à l'Etat ? Est ce un défi fait à la commissaire de police ? Est ce un défi fait au Maire d'Agde ? Est ce un défi à TOUS les citoyens agathois ?

Sommes nous à ce point impuissants ! Sommes nous à ce point abandonnés ?

La commune d'Agde étant désormais en conformité avec la législation le nombre d'emplacements disponibles étant suffisant : la procédure est simple dans le cas précis : un arrêté préfectoral doit être pris intimant l'ordre aux gens du voyage de quitter les lieux dans les 24 heures. "Une fois cet ultimatum expiré, il est de la responsabilité du sous-préfet d'user de tous les moyens en sa possession pour mettre en place une véritable force de persuasion en faisant appel aux forces de l'ordre".

Force restera-t-elle à la loi Monsieur le Préfet ?

Florence Denestebe
Conseillère Municipale MODEM
de la Ville d'Agde

Face aux occupations sauvages de terrains, la loi doit s'appliquer plus rapidement

Le dimanche 19 juillet, une quarantaine de caravanes appartenant à des gens du voyage se sont installées en toute illégalité sur le stade Michel Millet. Dans l'heure, le Maire s'est rendu sur place afin d'amener ces contrevenants à se rendre sur l'aire d'accueil aménagée récemment par la Communauté d'Agglomération afin que notre territoire se mette en conformité avec la loi.

En effet, une aire d'accueil de 50 emplacements-caravanes a été inaugurée sur Agde le 18 mai dernier et deux autres équipements de 40 emplacements sont en cours de réalisation sur les communes de Pézenas et Vias, membres toutes deux de notre Communauté d'Agglomération. Ces trois équipements, qui nécessitent de lourdes dépenses d'investissement et de fonctionnement pour l'Agglomération, sont conformes au schéma départemental de l'Hérault tel que défini par les services de l'Etat.

Aussi, lors de l'occupation du stade de rugby, face au refus de s'en aller vers l'aire d'accueil qui leur était réservée, exprimé par les gens du voyage, avec l'arrogance de ceux qui se croient tout permis sur le territoire de la République, Gilles D'Ettore a immédiatement pris contact avec les autorités préfectorales, exigeant de leur part une intervention rapide et efficace.

La pression constante des forces de police, qui ont procédé chaque jour à la verbalisation des contrevenants, a fini par payer puisque dès le mercredi soir, les caravanes ont quitté définitivement la pelouse du stade, et ce alors même que leurs propriétaires avaient prévu de s'y maintenir durant 15 jours.

Il n'en reste pas moins que ces occupations sauvages sont récurrentes et constituent une nuisance inacceptable. C'est pourquoi nous prendrons prochainement de nouvelles initiatives, notamment pour empêcher matériellement les risques d'intrusion. Mais l'essentiel pour solutionner ce problème ne peut se faire qu'au niveau national. La loi est encore trop permissive et ne permet pas la mise en œuvre de procédures suffisamment rapides pour inciter les gens du voyage à se conformer à la loi.

La République étant une et indivisible, il n'est pas tolérable qu'une partie de la population puisse bénéficier d'une quelconque complaisance. Gilles D'Ettore a donc, en sa qualité de Député de l'Hérault, informé le Ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux de la nécessité de réformer l'appareil législatif et de sa volonté de déposer, dès la prochaine session parlementaire, une proposition de loi afin qu'il soit mis un terme à ce laxisme anti-républicain.

La majorité Municipale

Votre actu **en bref**



La Fete du Nautisme a soufflé ses dix bougies !

Semblable à un prélude de la saison estivale, la Fête du Nautisme a eu lieu, les 16 et 17 mai derniers, au Cap d'Agde comme sur tout le littoral français.

Deux jours de sensations intenses avec, au programme : des sorties en mer, de la plongée sous-marine, du modélisme, du kayak de mer, des rames traditionnelles... bref tout un panel d'animations qui font de cette manifestation "le" rendez-vous national incontournable pour la découverte et l'accès aux pratiques des sports et des loisirs nautiques. D'ailleurs, la plus belle récompense à cette assiduité n'est-elle pas, comme l'ont souligné Laurent Bourriquel, Directeur du Centre Nautique, et Pierre Weis, Responsable Technique de la SODEAL, "la présence pour la quatrième année consécutive du Cap d'Agde parmi les neuf sites français mis à l'honneur en 2009 au titre d'événement phare" ?

Un succès qui réside aussi en grande partie dans la forte mobilisation des acteurs locaux comme la SODEAL, l'Office de Tourisme et les Services Municipaux qui, aux côtés des professionnels et des associations nautiques, proposent un programme qui place le public le plus large au cœur de l'événement.

Une mobilisation saluée comme il se doit par les Conseillers Municipaux et Vice-Présidents de la SODEAL, Gaby Ruiz et Eric Oulieu, lors de l'ouverture officielle.

Anniversaire

Un demi siècle d'existence pour l'aviron agathois

C'est le 10 février 1959 que la société sportive de l'Aviron Agathois a été créée... Le local à bateaux était alors situé Quai Commandant Réveille et la première embarcation achetée par le club une yole à clin... En 1970, l'arrivée de Jean Gérard comme entraîneur va dynamiser le club et lui permettre d'obtenir ses premiers résultats nationaux : Annie Malaval lui offrira le 1^{er} titre en décrochant celui de Championne de France en skiff cadette ; l'année suivante, Nadine Farenc emportera elle aussi, dans la même catégorie, le titre national. Dans les années 80, Christian Durand dit "Dudu" poussera ses athlètes vers le plus haut niveau et les bons résultats pleuvront, que ce soit avec Pascal Ferraro, Thierry Barthez, Patrice Angel et Pierrick Molina, Champions de France Juniors en 90 ou Xavier Lavaill, Champion de France en skiff cadet en 1991 et Vice-Champion de France en 1992. En 2000, "Dudu" décédant accidentellement, le club baptisera la base d'aviron "Christian Durand". En 2005, l'Aviron Agathois sera à nouveau sur la plus haute marche du podium grâce à Clotilde Lalane, qui devient Championne de France en skiff minime – elle obtiendra par la suite 3 titres nationaux consécutifs.

Pour le 50^{ème} anniversaire du club, le 6 juin dernier, André Tobena, Adjoint aux Sports, a salué ce bilan plus que positif d'un demi-siècle d'activité "qui n'aurait pu se faire sans le dévouement profond de tous les bénévoles qui se sont succédé". Cinq nouveaux skiffs ont été baptisés pour l'occasion : "Dudu", "Bacchus", "Zeus", "Lou Barcot" et "Lou Pitchou". Puis, une grosse fête a suivi jusque tard dans la nuit...





Nuit des Musées

Près de 1400 visiteurs ont goûté à la 5^{ème} édition

Sur un thème commun autour de la tradition culinaire et de la table, la 5^{ème} édition de la Nuit des Musées s'est déroulée en deux actes sous la clémence d'Ouranos, le dieu grec du ciel.

Le premier acte s'est joué le 15 mai au Musée Agathois où, sous un ciel étoilé, quelque 384 visiteurs ont pu tour à tour apprécier les talents de la chorale de l'Ecole Municipale de Musique, déguster une brasucade proposée par le Comité des Fêtes d'Agde ou les vins des Caves Henri de Richemer et découvrir les 7 saynètes de la vie agathoise comme le dîner d'une famille bourgeoise, la réalisation de la fameuse recette du maquereau aux pommes de terre ou bien encore l'instauration et le respect du carême chez les catholiques.

Deuxième acte : samedi 16 mai au Musée de l'Ephèbe. Sur une cadence très rythmée, les 987 visiteurs ont pu assister aux manœuvres de légionnaires romains avant qu'une vestale ne leur serve de guide tout au long d'un parcours construit autour de six animations surprenantes aussi bien visuellement, olfactivement que musicalement.

Les élus Yvonne Keller, Adjointe déléguée à la Culture, et Christine Antoine, Conseillère Municipale chargée du Patrimoine, ont salué tous les participants, qu'ils soient bénévoles, membres d'une association ou agent municipal, pour la qualité de cette nouvelle édition et se sont félicitées de voir autant de personnes partager un goût commun pour la culture et l'histoire d'Agathé...

Inauguration

Un nouveau caveau pour Henri de Richemer

Le vendredi 5 juin dernier, a eu lieu l'inauguration du nouveau caveau de vente Henri de Richemer en Agde. Pour l'occasion, le Député-Maire Gilles D'Ettore et son Adjoint Richard Druille, chargé de la Vie Quotidienne et de l'Environnement étaient présents aux côtés du Directeur des caves de Richemer, Pierre-Yves Rouille, du Président Stéphane Hugonnet et de l'un des Administrateurs, Luc Seco. Après des travaux dont le coût s'est élevé à 80 000 euros, le caveau a gagné une surface de vente de 270 m², qui plus est dotée d'un salon de dégustation réservé aux groupes. Le caveau organise également désormais des balades vigneronnes, des découvertes de produits du terroir, etc.



Vie Scolaire

Infos pratiques pour la rentrée 2009-2010

Temps périscolaire

Pour la prochaine rentrée scolaire, les accueils commenceront dès le premier jour de la rentrée, selon les modalités suivantes :

- Accueil du matin (arrivée échelonnée) : 7h30 - 8h30
- Accueil du midi : 11h30 - 13h30
- Accueil du soir (départ échelonné) : 16h30 - 17h30 en maternelle et 17h30 - 18h30 en primaire

Pièces à fournir pour l'inscription à l'accueil du matin (en maternelle et en primaire) : certificats de travail des deux parents.

Restaurant scolaire, Accueil de Loisirs et Accueil périscolaire

Pensez chaque année à réinscrire votre enfant au restaurant scolaire, à l'Accueil de Loisirs et à l'accueil périscolaire (dossier unique) ! Pour l'année 2009-2010, les inscriptions sont ouvertes depuis le 15 juin dernier ! Le dossier d'inscription est à retirer au Département de l'Education aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville ou à télécharger sur le site de la Ville.

Toute inscription sera acceptée à condition que le compte famille de l'année scolaire antérieure soit soldé et que le prépaiement basé sur les consommations prévues pour le mois de septembre 2009 soit payé auprès de la société Sogeres.

Nouveauté 2009-2010

Afin de faciliter les démarches des usagers, les horaires d'ouverture ont été élargis comme suit au moment de la rentrée scolaire.

- Du lundi 24 au vendredi 28 août de 8h30 à 17h30 sans interruption.
- Du lundi 31 août au vendredi 4 septembre de 8h30 à 19h30 sans interruption.
- Du lundi 7 au vendredi 11 septembre de 8h30 à 17h30 sans interruption.

Pièces à fournir : fiche sanitaire de liaison remplie, copie de la carte CAF Loisisoleil (*) et certificat de travail des deux parents (*)

(*) Si votre enfant est amené à fréquenter, au cours de l'année scolaire 2009/2010, l'accueil du matin et/ou du soir et l'Accueil de loisirs de Saint-Martin et/ou du Littoral.

Une aire d'accueil des gens du voyage

pour mieux encadrer
les flux de population

Le 18 mai dernier, le Député-Maire Gilles D'Ettore inaugurerait officiellement l'aire d'accueil d'Agde dédiée aux gens du voyage. Un investissement de 533 000 euros, nécessaire selon lui "pour maintenir l'attractivité de notre territoire, en le préservant, pour user d'un euphémisme, des désagréments occasionnés par les occupations sauvages". Ce dont l'a félicité le Sous-Préfet Bernard Huchet, qui a souligné que l'Agglomération s'est attelée à la réalisation de deux autres aires de ce genre, l'une à Pézenas, l'autre à Vias.

Agde dispose donc aujourd'hui d'une aire de stationnement dotée de 50 emplacements-caravanes (avec pour chacun d'entre eux une desserte en eau et électricité) et de 7 blocs sanitaires. Les usagers devront s'acquitter d'un droit de place de 3 €/jour. Quant au paiement de l'eau et de l'électricité, il s'effectuera au réel des consommations relevées. Afin d'éviter les dégradations, cette aire sera gérée par un gestionnaire expérimenté, par le biais d'une délégation de service public.

Cette réalisation a été subventionnée à hauteur de 150 000 € par le Conseil Général et de 85 000 € par la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre de ses missions quant à l'accompagnement de ses allocataires, quelles que soient leurs spécificités. D'ailleurs, des actions socio-éducatives comme la scolarisation des plus jeunes et la formation pour les adultes ainsi que des actions médico-sociales seront dispensées sur place.



Commémoration de la Guerre d'Indochine Hommage aux combattants de la liberté



Lundi 8 juin, au cimetière d'Agde, s'est tenue la Commémoration de la Guerre en Indochine. Pour l'occasion, étaient réunis autour du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, Rémy Glomot, Conseiller Municipal en charge des Associations patriotiques, une partie du Conseil Municipal, les Présidents des associations patriotiques et leurs porte-drapeaux.

Après les honneurs des drapeaux et la sonnerie au Morts, Maître Liliane Surjous, représentant le Président de l'Association des Officiers Honoraires, a rappelé le contexte historique de cette guerre avant de céder la parole à Paul Alric, Président de l'Union des Anciens Combattants, lequel a lu le message de l'Union Fédérale, qui rend un hommage plus particulier au Général De Lattre de Tassigny : "Il aura tout donné à la patrie, ses victoires, son fils et sa vie".

Puis le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore a clôturé les discours, en déclarant que "le corps expéditionnaire a été parfois oublié des Français. Il est donc juste de lui rendre hommage, tout comme à ceux qui, aujourd'hui, luttent pour défendre les valeurs universelles qui sont les nôtres comme ils les défendaient à l'époque en Indochine. Il n'est pas d'époque pour lutter contre l'intégrisme totalitaire. Nous devons être fiers de ces soldats qui défendent les valeurs de la République loin de leur patrie, souvent en compagnie de soldats d'autres pays, montrant ainsi que la France, terre de la déclaration des droits de l'homme, n'est pas seule dans le concert des nations à défendre dans le monde les valeurs de liberté".





8 Mai 1945

Une commémoration aux couleurs franco-marocaines

C'est par un défilé qui s'est déroulé de l'Hôtel de Ville Mirabel jusqu'au cimetière d'Agde qu'ont débuté, le vendredi 8 mai dernier, les cérémonies du 8 Mai 1945. En tête du cortège, le Député-Maire Gilles D'Ettore accompagné de Moulay El Mehdi Lahbib, Maire de Tata, de Sébastien Frey, Premier Adjoint de la Ville d'Agde et par ailleurs Conseiller Général, de Rémy Glomot, Conseiller Municipal chargé des Associations patriotiques, de représentants du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes, des Présidents des associations patriotiques, des porte-drapeaux et d'un public venu nombreux. Après les dépôts de gerbes de fleurs et la Marseillaise, Pierre Connan, Président de l'Union Nationale des Anciens Combattants, a pris la parole afin d'évoquer l'historique de cette journée mais aussi rappeler que "la capitulation du 3^{ème} Reich n'a pas marqué pour autant la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Il a fallu attendre celle de l'Empire Nippon, le 2 septembre 1945, sans oublier les séquelles de la guerre en Indochine. Le 8 Mai 1945 marque cependant le terme de la barbarie nazie qui fit tant de victimes. Hélas, il n'a pas fait disparaître le totalitarisme ni la purification ethnique, les camps de concentration ou les tortures physiques et morales. Trop souvent encore, il faut faire appel à la force armée pour en venir à bout".

Paul Alric, Président de l'Union Française des associations de Combattants et Victimes de Guerre, lui a succédé à la tribune, pour lire l'ordre du jour n°9 du Général de Lattre de Tassigny, daté du 9 mai 1945, et qui évoque le devoir de mémoire. "Gardons pieusement la mémoire de nos morts. Généreux compagnons tombés au champ d'honneur. Ils ont rejoint dans le sacrifice et la gloire, pour la rédemption de la France, nos fusillés et nos martyrs".

Il a ensuite cédé la place aux représentants du Conseil Municipal des Jeunes qui, en regard de la présence du Maire de Tata, ont lu tout d'abord un poème intitulé "Dans le cœur d'un sacrifié". Un texte écrit par Réda Zorba et Jamil Lahilou, élèves de 3^{ème} au Lycée Lyautey de Casablanca, au Maroc, et que la dernière strophe résume terriblement bien. "Un jour, arrêtez-vous sur un lieu de mémoire et écoutez / L'âme errante d'un soldat, dans l'oreille vous murmurer de ne jamais oublier / Ce qu'ont accompli pour vous des hommes, qui se sont sacrifiés / Pour le retour de la paix". Ils ont ensuite lu un texte plus particulièrement dédié au peuple marocain, à qui ils ont souhaité rendre "un hommage mérité". "Animé de ses qualités d'endurance et de discipline, il a su répondre à l'appel de son souverain pour

aider les Alliés. La Seconde Guerre Mondiale a bien donné lieu à un élan du peuple marocain dans un appui prononcé à la cause de la France et des Alliés. Nous dédions cette cérémonie aux anciens combattants du Maroc engagés au service de notre pays et à tous leurs frères d'armes, afin que leur sacrifice n'ait pas été vain". Cette lecture, qui a profondément touché le Maire de Tata, a été applaudie par toutes les personnes présentes. Le Député-Maire Gilles D'Ettore est ensuite monté à la tribune, clôturant les discours.

A l'issue de la cérémonie, Roger Carniel a reçu l'insigne officiel de porte-drapeau, délivré par le Ministère de l'Intérieur, des mains de Pierre Connan, en présence de Paul Alric.

Allocution de Gilles D'Ettore

"Si nous commémorons chaque année, avec les cérémonies du 8 Mai, la date anniversaire de la fin de la 2^{ème} Guerre Mondiale, c'est avant tout pour nous souvenir des hommes et des femmes qui ont combattu, souvent au sacrifice de leur vie, pour notre liberté. Au cœur de cet engagement, il y avait l'esprit de fraternité qui rassemblait au-delà des appartenances partisans ou religieuses, celles et ceux qui surent se reconnaître dans un même idéal à la fois patriotique et universel. Un idéal patriotique, car l'amour de la France est un sentiment qui transcende et qui rassemble. Il est l'expression d'un attachement à une histoire nationale, à une mémoire collective, à une œuvre de civilisation dont nos ancêtres furent tout au long des siècles les artisans. Saluer le drapeau, entonner la Marseillaise ne constituent pas des actes dénués de sens, ils sont au contraire l'affirmation du respect profond que nous ressentons pour nos valeurs et la force de l'humanisme qu'elles incarnent. Henri Frenay et Bertie Albrecht avec Combat, D'Astier de la Vigerie avec Libération, Jean Moulin à la Présidence du Conseil National de la Résistance, Leclerc à la tête de la Deuxième DB, Kœning à Bir Hakeim sans oublier naturellement le Général de Gaulle, autant d'hommes et de femmes qui pensaient différemment sauf quand il s'agissait de l'essentiel, c'est-à-dire de la liberté. Un idéal universel, car au-delà du relativisme que nécessite souvent le dialogue entre les civilisations, il y a ce qui n'est pas négociable et qui fonde la dignité humaine. Le nazisme était de toute évidence le mal absolu et la négation absurde de l'égalité entre les hommes, le renversement même de l'idée de pureté qui nous conduisit jusqu'à l'indicible horreur des camps. Le nazisme, ce n'était pas l'affirmation d'un nationalisme contre un autre, c'était tout simplement, comme le suggèrent les termes mêmes de la solution finale, la destruction de l'humanité. Alors aujourd'hui, comme demain, c'est cette réalité-là que nous devons avoir à l'esprit, quand, à la date du 8 Mai, nous nous rassemblons autour du drapeau. Et à travers ce rituel, souvenons-nous que face à l'immonde, seul l'esprit de fraternité nous permet de triompher".





18 Juin : l'Appel du Général de Gaulle

L'homme qui a changé le destin de la France

C'est au pied de la Marianne de la Promenade, en ce jour anniversaire, qu'a eu lieu la commémoration de "l'Appel du 18 Juin", devant le monument représentant la Croix de Lorraine si chère au Général de Gaulle. Autour du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, Rémy Glomot, Conseiller Municipal en charge des Associations patriotiques, une partie du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes, les Présidents des associations patriotiques, les porte-drapeaux et une foule nombreuse venue s'associer à la manifestation. Au terme de l'hommage rendu par les drapeaux et de la diffusion de l'enregistrement du fameux message, les représentants du CMJ ont replacé ce discours dans son contexte historique soulignant qu'"en moins de 100 jours, l'idée même de France était à genoux, terrassée par la folie guerrière venue d'Outre Rhin. Rien ni personne, aucun traité, aucune conférence n'avait pu venir à bout de la volonté d'un Etat proclamant qu'il se bâtissait pour 1 000 ans. Rien ! Si ce n'est un Général de brigade, à titre temporaire, réfugié à Londres, dont la pertinence d'analyse du conflit en cours, les modes de résistance, devinrent prophétiques. Rien ! Si ce n'est l'appel à croire au devenir et à l'avenir en commun. Bien peu l'entendirent, bien peu le comprirent. Mais l'ardeur au combat n'avait pas cessé. L'espérance n'avait pas failli. L'écho de cet Appel résonne encore aujourd'hui". Quant au Député-Maire Gilles D'Ettore, après avoir salué la présence de Madame Vibert, "l'une des rares à avoir entendu l'appel", il a rappelé que "l'indépendance nationale, c'est la liberté des peuples. Cette liberté à laquelle le Général de Gaulle a voué son existence et qui constituait pour lui l'expression la plus forte de son amour de la patrie. Le 18 juin 1940, il le proclamait à la Nation toute entière, du haut de sa solitude londonienne et fort de sa lucidité quant aux perspectives d'une guerre dont il voyait déjà poindre les conclusions favorables à la France.

Ce jour-là, le 18 juin 1940, la providence offrait à la France l'homme du recours, celui qui, par sa volonté de rassemblement, allait réunir par-devers lui, celles et ceux dont le courage et la détermination allaient permettre à notre pays de redresser la tête et de défaire l'envahisseur.

En 1944, grâce à cette action déterminée, la France retrouvait place au cœur du concert des nations. Force d'occupation en Allemagne, membre du Conseil de Sécurité de l'ONU, elle, la nation vaincue de ce triste mois de juin 1940, retrouvait pleinement sa souveraineté et la capacité d'agir à travers le monde pour défendre le message universel qui est le sien. Car comme le soulignait lui-même le Général de Gaulle "il y a un pacte multiséculaire entre la France et la liberté dans le monde". C'est à ce pacte que, revenu au pouvoir en 1958, le Général de Gaulle a voulu rester fidèle en défendant souvent,

dans la douleur et la souffrance, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce droit, il le défendait pour son peuple mais aussi pour l'ensemble des nations qui peu à peu émergeaient. Là réside le génie du Général de Gaulle, dont le patriotisme s'inscrivait dans une volonté de dialogue avec l'ensemble des peuples de notre planète.

Cette leçon, qu'il nous a transmise à travers le rôle historique qu'il a joué dans l'aventure universelle de la seconde partie du XX^{ème} siècle, elle est aujourd'hui toujours d'actualité. Et les événements qui se déroulent actuellement en Iran démontrent qu'un grand peuple ne reste jamais indéfiniment éteint sous le joug d'une quelconque théocratie. Face à cette certitude, et quelles que soient les évolutions conjoncturelles des jours prochains, il nous appartient de comprendre la nécessité que nous avons de nous adresser, par delà les gouvernements, aux peuples qui toujours finissent par écrire leur propre histoire.

Et pour revenir à l'histoire de la France libre, il faut se souvenir que derrière la grande figure du Général de Gaulle il y eut le peuple de France avec ces femmes et ces hommes sortis du rang pour défendre la liberté, la leur, celle de leurs enfants et pour finir, celle de notre humanité toute entière. Je vous remercie".

Pour clore la cérémonie, Yannick Maillol a entonné, seul au micro, "le chant des partisans". Il a été longuement applaudi par tous...



Une stèle Alexandre Jourdan-Meunier au quai d'embarquement...

Le 28 octobre 2007, Alexandre part chasser avec son équipier Olivier et son frère Fabrice dans les fonds sous-marins au large d'Hendaye, histoire de fêter son anniversaire (28 ans) entre passionnés. La visibilité est excellente, la bouée à proximité de leur embarcation se distingue bien et pourtant un bateau force sur eux ! Fabrice fait de grands signes et crie "attention, plongeurs dessous". Trop tard, le bateau a heurté de plein fouet Alexandre qui était en train de remonter... Le 21 mai dernier, en présence du Député-Maire d'Agde, du Conseil Municipal et des proches et amis d'Alexandre, la ville d'Agde a dédié au jeune Agathois une stèle sur le Parking du Grand Large, face au Fort Brescou, pour que les gens qui embarquent là n'oublient pas...

Nouveau !

Agde équipée pour l'établissement des passeports biométriques

Depuis le 4 juin dernier, Agde fait partie des communes de l'Hérault disposant d'une station d'enregistrement des données personnelles pour l'établissement du passeport biométrique !

Désormais que l'on soit Agathois ou non, puisqu'aucune condition de domicile n'est requise, l'on pourra se rendre à l'Hôtel de Ville Mirabel pour faire établir son nouveau passeport ! Une prise de photos numériques sera effectuée ainsi que le recueil des huit empreintes digitales nécessaires (dont 2 seront enregistrées sur la puce du passeport). Les mineurs devront avoir leur propre passeport. Quant aux enfants de moins de 6 ans, leurs photos devront avoir été faites chez un photographe et ils ne seront pas soumis à la prise d'empreintes.

Le dépôt de chaque demande se fait sur rendez-vous. Toutefois, les imprimés ainsi que la liste des pièces à fournir peuvent toujours être retirés dans les mairies annexes pour les Agathois et dans la mairie de leur domicile pour les administrés des communes qui ne sont pas équipées de cette station d'enregistrement. Le contrôle du dossier peut se faire dans les mêmes conditions.

Le passeport biométrique est valable 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs. Il sera commun aux 27 Etats de l'Union Européenne et remplacera peu à peu les anciens titres, qui resteront toutefois valables jusqu'à leur date d'expiration.

Tarifs

89 € pour un adulte,

45 € pour les mineurs de 15 ans et plus,

20 € pour les enfants de moins de 15 ans

(comptez 1 € de moins si vous amenez

deux photos d'identité).

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi

Hôtel de Ville Mirabel :

de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mairie Annexe du Cap d'Agde :

de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mairie Annexe du Grau d'Agde

et Maison du Cœur de Ville :

de 8h30 à 12h00

et de 13h30 à 17h00

Miss Agde 2009 s'appelle...

Sihème Bessdik. Cette jolie jeune fille de 16 ans a été sacrée Miss Agde 2009 le 9 mai dernier, succédant ainsi à Alizée Popovic. Un titre qu'elle a reçu avec émotion et surprise car pour sa deuxième participation, elle ne s'attendait vraiment pas à être choisie ! Cette année, elles étaient six à concourir et à défiler devant le jury, présidé par le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore et composé d'élus et d'invités de la ville, parmi lesquels Moulay El Mehdi Lahbib, Maire de Tata au Maroc.



La soirée était organisée par le Comité des Fêtes d'Agde qui, pour l'occasion, avait mis les petits plats dans les grands avec un dîner-spectacle au cours duquel l'on a pu assister à un défilé de mode ainsi qu'à un spectacle transformiste des "Zaza Folies" mêlant humour, rires et émotion. Une émotion que les trois finalistes ont ressentie tour à tour à l'appel de leur nom, puisque ce soir-là, aux côtés de Sihème, deux autres Agathoises ont été couronnées : Mélanie Hérent, 15 ans et Jennifer Planquart, 16 ans, respectivement 2^{ème} et 3^{ème} dauphines.

etat CIVIL

NAISSANCES

BENNAI Kyliane – MEKKI Amine – MAGNIER Léna – CARENOU Naomie – KNUTZEN Alexandre – RAMY Emma – BESSORA Shona – ABAKIOUY Sofian – ESTAY Jules – CADIERGUES Loren – MAILLE- PALOC Matéo – PARRA Lola – DURBAN Pablo – BERTIN- LEGALCHE Heaven – BOU ANICH Shannon – ROMERO- MOREL Adrien – BAILLET Timothy – BOUILLET Sasha – COUSINIER Fidjie – BENGUEREL Cassie – ROSSI Anthon – THIEULE Ceylia – TRIPONNEY Clara – KOHLER Noémie – D'ISERNIA Lou – DELCROIX Mattéo – OLTRA Paolo – MOUILLE- RAC Lyncée – ANOUJI Adam – FETTET- VENEZIA Paolo – CALMARINI Esther – CALMARINI Inesse – CARDOSO Ethan – EL MANSSOURI Firdaous – MARAVAL Delyan – FENOLL- PEYTAVI Maéva – GUYE- BERTOUY Myrtille – JOURFIER- DETRAZ Estelle – GERMAIN Margaux – BONNET Kim – BONNET Loan – MARAVAL Delyan – HEINKEL Emma – GIMENO Loan – GALIBERT Lucie – AUGUEUX Vanessa – JACOB Lubin – REDONNET Maëlane – GARCIA Esteban – LAMBOUST Emanuel – CLERIN Pascale – BUREAU Louane – ALVAREZ Kenzo – BESSON Alice – CERTES Chantelle – TOUARIN Lily-Rose – BARRAL Bastien – DELAN Matthieu – ZORNIO Sara – BONHOMME- CENDRES Mathis – SIRGUEY Titouan – THOMAS Guillaume – M'RAH Mehdi – HACHIR Ayoub – LESTAGE Thylann – LAMKASS Imane – CANAC Yanis – SEEUWS Léon – BARALE Zoé – BARBANCE- ANDRE Vaïana – KHALKHAL Mayssa – GALTIER Angély – JULIEN Lillie – VIDAL Evan – POTIER Nahly – VILLA Enzo – GAUBERT- HENRY Manon

MARIAGES

ORLIANGE Jacky et BALLET Josiane – PEREA François et KOZAK Aurore – DE BARROS PEREIRA Pedro et BOURLOIS Stéphanie – THIRION Jean-Louis et TROUILHET Véronique – POTHIER Pierrick et ROSSI Christelle – MILAZZO Pascal et CHARLIER Sylviane – RIVES René et FOURNIER Christiane – HOUEL Vincent et VIGIER Florence – BARBANCE William et WEGER Céline – TANNEUR Mickael et MANIN Sophia – DIVET Morgane et BESSETTE Sidonie – RENUCCI Patrice et DANIS Aurélie – VALENDOFF David et CHAUSSEGROS Ludivine – AGUILHON Gilles et RAYSSIGUIER Marina – ZANG EMBOLO Adrien et MARIE-CAPSETA Jessica – SEBBAHA Samir et BOUCAULT Sandrine – ARNOUILH Sébastien et KOUIDER Mériem – VICENTE Jonathan et BAGES Sarah – FERRER Christian et TERRAL Véronique – NEBOT Daniel et BLOUET Mylène – WAUTHIER Alexandre et VIDAL Audrey

DECES

SEVERAC Elodie veuve GERMA, 94 ans – SANCHEZ Serge, 58 ans – FERNANDEZ Gilbert, 76 ans – ELOY Philippe, 53 ans – SCHOENTJES Maria veuve CAREMANS, 88 ans – PAVIA Adrien, 94 ans – BENTAJOU Louis, 97 ans – PLUMET Antoinette veuve SEDILLE, 87 ans – MELLADO Salvador, 101 ans – LAFON Gilbert, 88 ans – SAEZ Serge, 55 ans – MALLOL Carmen veuve CATANZANO, 89 ans – MAUREL Charles, 80 ans – SERRA Juliette veuve PALY, 91 ans – SADOWNY André, 75 ans – CLARAMONTES Antonio, 81 ans – POUGET René, 79 ans – TRANI Joseph, 89 ans – LOPEZ Céline veuve LIGNON, 100 ans – PRUNERA Sofia veuve BERTUEL, 71 ans – HERRY Claire, 85 ans – LAPIERRE Jacques, 57 ans – BANO Eric, 47 ans – BASTIEN Pierre, 79 ans – PATRAC Paul, 51 ans – ABBES Khédidja, 50 ans – SOULIER Louis, 85 ans – PUJOL Christiane, 61 ans – CHASSEFIERE Jeanne veuve BOUVIER, 95 ans – DELILE Gabriel, 90 ans – SANZ Yves, 66 ans – FANGET Claudius, 86 ans – COURVOISIER Jean, 87 ans – VIDAL Bernard, 78 ans – BOURCHEIX Henri, 71 ans – COMPANY Juan, 70 ans – GRACA Manuel, 40 ans – HERRADOR Manuel, 76 ans – MAZELIN Luc, 60 ans – VERDIER Rosette épouse NUIXA, 86 ans – VAQUE Marie veuve HERRERO, 90 ans – RAYNAUD Suzanne veuve BORDA, 87 ans – LEROY Jean Charles, 81 ans – MANCEL Roland, 85 ans – OLIVERT Camille, 84 ans – DELMAS Emma, 100 ans – BORDET Jeannine épouse SAGNAC, 79 ans – GERBIER Gilles, 42 ans – BUTTARELLI Césarina veuve COUDINA, 93 ans – HUBERT Andrée épouse JEANNOUTOT, 75 ans – CAPEL Gisèle, 81 ans

SLAM

Sport Loisirs Artistique Municipal

Les **Loisirs**
sous toutes les formes
en **Pays d'Agde**

